



RAPPORT FINANCIER

ÉDITION 2018



LE MOT DES TRÉSORIERES

Dans un monde en pleine mutation, où les crises se multiplient, changent de nature, se déplacent, identifier les besoins, les prioriser et choisir nos interventions au plus juste de nos moyens est une gageure que notre association relève tous les jours.

Choisir, c'est parfois renoncer.

C'est difficile et cela nous clive ; pourtant c'est bien dans la réalité d'un monde qui nous dépasse, que nous cherchons à révéler notre ambition d'humanité : garder à l'esprit nos idéaux, notre mandat social, et surtout bien agir avec et pour les femmes et les hommes en situation de vulnérabilité.

Dans ce monde ouvert, nous partageons les ressources avec nos associations sœurs, les autres Médecins du Monde, et nos partenaires sur le terrain en France et à l'International, pour plus d'équité, d'altérité, de résultats.

Dans ce monde où les désastres s'enchaînent, nous sommes tenus par nos engagements financiers passés et par ceux que nous signons aujourd'hui ; le devoir de réactivité ne peut ignorer ces contraintes.

Dans ce monde complexe où les « il n'y a qu'à », « il suffit de » ne sont plus de mise, il nous faut relever le niveau qualitatif de nos interventions.

Nous avons donc besoin d'appuis.

Nous devons ainsi investir financièrement dans des recherches et travaux en géopolitique, en anthropologie, en santé publique, en santé sexuelle et reproductive, en santé mentale et réduction des risques, en politique du médicament.

Nous devons mieux analyser nos pratiques médicales et de plaidoyer, évaluer les impacts de nos actions, l'accessibilité des bénéficiaires aux soins et aux systèmes de santé, le renforcement de leurs capacités d'agir, l'équité de genre, la justice sociale.

Nous avons aussi besoin d'outils : nous devons nous doter des moyens informatiques nécessaires à notre performance et aux exigences de nos donateurs et de nos bailleurs.

Dans ce monde social auquel nous appartenons, nous devons être attentifs à la façon dont nous organisons et rémunérons le travail. La classification des métiers et la refonte de la grille des salaires des salariés de droit français effectuée cette année, à un coût certain, mais ambitionne d'y répondre.

Dans ce monde dont nous rêvons nous devons avoir le pragmatisme de savoir ne dépenser qu'à hauteur de nos recettes : la générosité du public, les subventions publiques et privées, les cotisations...

Ce « point nodal » nous l'avons tous en tête, le sujet c'est choisir, décider et c'est en responsabilité que les décisions sont coconstruites, partagées.

Partager, c'est une conception du pouvoir où nos stratégies et nos dépenses s'élaborent dans un ajustement mutuel, où les délégations régionales, le groupe France, les groupes géopolitiques et thématiques, les bénévoles et les salariés formulent leurs visions selon des prismes différents qui doivent faire sens, faire projet.

Pour faire face à ces enjeux, nous tous, bénévoles et salariés, en France et dans le monde, nous devons d'être pertinents et efficaces, coconstruire et coréaliser en équité.

Tenir la barre des finances, c'est fermement vouloir garder le cap du projet associatif, en faisant la place à « la part de l'autre » et aux réalités d'un monde proche, lointain et changeant.

Notre réalisé 2018 s'est construit dans cet univers contraint et rêvé.

Entre succès et déception, conscients que collectivement nous ferons plus et mieux parce que nous savons et saurons regarder nos renoncements en face, en responsabilité.

LES FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2018

Six chiffres :

- Total des ressources (compte de résultat) : -0,5%
- Dons collectés en France (compte de résultat) : +1.5%
- Financements bailleurs publics et privés : -2.9%
- Missions France (compte d'emploi des ressources - CER ancienne méthode) : +6%
- Missions sociales internationales (CER ancienne méthode) : -3.8%
- Résultat : +372k€

En 2018, l'activité est au même niveau que celle de l'exercice précédent.

Après le pic de croissance de la crise syrienne en 2017, nous avons atteint un plateau de croissance, à plus de 99M€ de budget global.

Chaque grande crise à laquelle MdM a répondu (celles du Tsunami, du Kosovo, des tremblements de terre en Arménie, au Népal, etc...) a généré une forte augmentation de notre budget, puis a été suivie par des années plus compliquées liées au redimensionnement nécessaire des missions.

Entre le redéploiement de nos moyens, de nos équipes et la recherche de nouvelles pertinences opérationnelles, c'est une gageure d'arriver à se réformer à périmètre constant et de boucler positivement un exercice.

Ce point-là nous l'avons réussi, et ce, pour la quatrième année consécutive, gagnant ainsi en crédibilité auprès des institutions.

Cependant, nous constatons que les bailleurs ne sont pas toujours au rendez-vous.

Financer auprès d'eux nos programmes, plus particulièrement en France, devient difficile, nous amenant à compter toujours plus sur la générosité du public pour les maintenir et les développer.

Le soutien de nos donateurs et testateurs, lui n'a pas faibli en 2018. La progression de notre collecte en France en est la preuve, d'autant plus notable que les dons ont baissé de 4,2% sur le plan national.

Construisons 2019

S'adapter et faire mieux.

La mise à niveau de nos systèmes d'information, aussi bien les matériels que les programmes, est un choix absolument nécessaire afin de répondre à nos exigences de qualité.

Les attentes des terrains, les impératifs de gestion et les requêtes des bailleurs doivent pouvoir être pris en compte et solutionnés de façon performante et économe.

Il nous faudra investir.

C'est grâce à ces investissements, nous l'espérons, que nous pourrons contenir les dépenses du siège en proportion des dépenses des programmes.

C'est une ligne rouge à surveiller. La recherche de valeur ajoutée est complexe à obtenir.

Il nous faut résolument contenir les frais d'encadrement des actions en proportion de nos ressources et de nos missions, être économes, et mieux orienter nos moyens sur la production des programmes.

La « fabrique des programmes » est une question centrale. Croitre ! Se bonifier ! Tous ensemble !

Questionnons le modèle économique !

Réaffirmons le modèle associatif partagé !

Interrogeons nos représentations !

Repensons nos interfaces métiers !

Sachons prioriser !

Ce n'est pas si simple, mais nous devons relever ce défi qui nous parle du « comment avancer ensemble » et du « comment participer », avec des statuts différents, des savoir-faire complémentaires et en des lieux éloignés mais collectivement, à cette utopie en marche et en acte qu'est Médecins du Monde.

Comme le dit Jacques Brel, « tentons sans force et sans armure d'atteindre l'inaccessible étoile ».

Bernard Juan

Joël Le Corre

SOMMAIRE

Partie 1 :

Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'association Médecins du Monde pour l'exercice clos au 31 décembre 2018

- **Rapport du commissaire aux comptes**
- **Bilan 2018**
- **Compte de résultat 2018**
- **Annexe**
- **Compte d'Emploi des Ressources collectées auprès du public**

Partie 2 :

L'analyse des comptes 2018

Partie 3 :

Le rapport spécial sur les conventions réglementées

Partie 4 :

Le budget pour l'exercice 2019

Partie 1

Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'association Médecins du Monde pour l'exercice clos au 31 décembre 2018

MEDECINS DU MONDE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Reconnue d'utilité publique par décret du 24 janvier 1989

62, rue Marcadet

75882 PARIS Cedex 18

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018



Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

MEDECINS DU MONDE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Reconnue d'utilité publique par décret du 24 janvier 1989

62, rue Marcadet

75882 PARIS Cedex 18

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de l'association MEDECINS DU MONDE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MEDECINS DU MONDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 29 avril 2019

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

A handwritten signature in black ink, which appears to read "J. Vercamer". The signature is written in a cursive style with a large, sweeping initial "J".

Jean-Pierre VERCAMER

BILAN 2018

ACTIF	BRUT	AMORT	NET 2018	Net 2017	PASSIF	2018	2017
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Fonds statutaire	15 245	15 245
Concessions, brevets,...	1 129 521	998 536	130 986	148 894	Libéralités ayant caractères d'apport		
Avance et Acompte			0	0	Réserve générale intervention	17 667 953	16 613 073
Immobilisations corporelles					Réserve pour projets associatifs	432 615	494 352
Terrain	1 206 101		1 206 101	1 206 101	Report à nouveau		
Constructions et agencements	7 711 527	5 962 524	1 749 002	1 855 117	Sub. d'investis./biens renouvelables	24 745	24 745
Autres immobilisations	9 952 707	9 259 469	693 238	783 331	Sub. d'investissement		
Immobilisation en cours			0	0	Excédent affecté aux investissements		
Immobilisations financières					Sous total	18 140 558	17 147 415
Autres titres immobilisés	20 962		20 962	20 962	(-) DEFICIT ou (+) EXCEDENT	371 658	993 143
Prêts	800 460		800 460	718 324	TOTAL I	18 512 216	18 140 558
Autres immob.financières	790 303		790 303	753 992	PROV. RISQUES ET CHARGES	2 989 354	2 666 592
TOTAL I	21 611 581	16 220 529	5 391 052	5 486 721	FONDS DEDIES	119 780	514 430
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stock Méd. & Mat. Médic.	305 221		305 221	307 666	Empr. Dettes auprès Ets de crédit (1)	85 717	80 127
Autres créances	55 556 232	5 743	55 550 490	50 601 580	Dettes fournisseurs et Cpts rattachés	3 631 749	3 475 651
Valeurs mob. Placement	0		0	0	Dettes fiscales et sociales	4 953 770	4 601 669
Disponibilités	27 872 210		27 872 210	28 434 750	Dettes sur immob./comptes rattachés	57 342	18 435
COMPTES REGULARISATION					Autres dettes	10 050 077	8 045 310
Charges constatées d'avance	5 070 770		5 070 770	677 904	COMPTES REGULARISATION		
TOTAL II	88 804 434	5 743	88 798 691	80 021 900	Produits constatés d'avance	53 789 738	47 965 849
Charg.répartir S/Plus Ex.					TOTAL II	72 568 393	64 187 041
TOTAL III	0	0	0	0			
Ecarts Conversion Actif					Ecarts Conversion Passif		
TOTAL IV	0	0	0	0	TOTAL III	0	0
TOTAL ACTIF	110 416 015	16 226 272	94 189 743	85 508 621	TOTAL PASSIF	94 189 743	85 508 621

- Engagements reçus, legs nets à réaliser : 6 599 358 €

(1) Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque : 85 717€

COMPTE DE RESULTAT 2018

Produits d'exploitation	Au 31/12/18	Au 31/12/17
Subventions publiques	46 103 663	46 452 841
Subventions privées	3 096 584	4 224 559
Subventions bureaux (issues de la collecte grand public)	2 472 302	2 292 459
Subventions bureaux (non issues de la collecte grand public)		374 902
Dons manuels	38 810 049	38 224 698
Legs & autres libéralités	5 244 240	4 961 809
Mécénat	0	0
Cotisations	41 910	36 740
Parrainage	9 625	29 034
Produits manifestations	4 840	33 612
Autres produits	307 600	98 546
Transf. charges d'expl. & reprise/provision	1 603 852	1 285 570
TOTAL I Produits d'exploitation	97 694 664	98 014 769
Charges d'exploitation	au 31/12/18	au 31/12/17
Achats mat.1ères et autres approv.	9 385 809	11 653 905
Variation stock médical & mat.Médical	29 602	28 939
Autres achats & charges externes	29 900 337	29 950 236
Impôts, taxes & versements assimilés	3 090 820	2 651 702
Salaires et traitements	34 348 754	31 599 759
Charges sociales	8 972 756	8 426 992
Dotations aux amortissements		
Sur immobilisations	614 228	642 883
Sur charges à répartir		
Dotations aux Provisions	1 477 257	1 244 243
Subventions accordées par l'Association	8 665 024	10 636 947
Autres charges	603 950	369 338
TOTAL II : Charges d'exploitation	97 088 535	97 204 944
1- Résultat courant non financier (TOTAL I) - (TOTAL II)	606 130	809 825
Produits financiers	au 31/12/18	au 31/12/17
Autres valeurs mob.et créances actif immobilisé		0
Autres intérêts et produits assimilés	32 068	31 625
Différence positive de change	1 025 818	970 834
Produits nets sur cessions val.Mob. Placement		32
Reprise sur provisions	348 972	387 694
TOTAL III : Produits financiers	1 406 858	1 390 184
Charges financières	au 31/12/18	au 31/12/17
Dotations aux Amortissements et Provisions	795 562	354 657
Intérêts et charges assimilées	651	102
Différence négative de change	1 195 346	1 173 790
Charges nettes sur cessions val. Mob. Placement		89
TOTAL IV : Charges financières	1 991 559	1 528 638
2 - Résultat Financier (TOTAL III) - (TOTAL IV)	-584 701	-138 454

Produits exceptionnels	Au 31/12/18	Au 31/12/17
Sur opérations de gestion		1 000
Sur opération en capital	5 133	17 873
Reprise sur provision		1 780
TOTAL V : Produits exceptionnels	5 133	20 653

Charges exceptionnelles	au 31/12/18	au 31/12/17
Sur opération de gestion	37 374	39 815
Sur opération en capital	1 373	67 541
Dotations aux amortissements et Provisions		0
TOTAL VI : Charges exceptionnelles	38 747	107 357

3 - Résultat exceptionnel (TOTAL V) - (TOTAL VI)	-33 614	-86 704
---	----------------	----------------

TOTAL VII : Impôts sur les bénéfices	10 807	13 451
---	---------------	---------------

TOTAL VIII : Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	486 544	678 752
--	----------------	----------------

TOTAL IX : Engagements à réaliser sur ressources affectées	91 893	256 826
---	---------------	----------------

TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VIII)	99 593 199	100 104 358
--	-------------------	--------------------

TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + IX)	99 221 541	99 111 215
--	-------------------	-------------------

(-) DEFICIT ou (+) EXCEDENT de l'exercice	371 658	993 143
--	----------------	----------------

Contributions volontaires en nature	6 744 156	6 130 090
--	------------------	------------------

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

- 1. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**
- 2. CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION, D'EVALUATION OU DE COMPTABILISATION**
- 3. PROJETS ASSOCIATIFS**
- 4. REGLES ET METHODES COMPTABLES**
 - 4.1 Référentiel comptable
 - 4.2 Immobilisations et amortissements
 - 4.3 Stocks et dépréciation des stocks
 - 4.4 Créances
 - 4.5 Dettes
 - 4.6 Placements de trésorerie
 - 4.7 Comptes bancaires et caisses en devises
 - 4.8 Subventions, opérations internationales
 - 4.9 Subventions d'exploitation et d'investissement, opérations France
 - 4.10 Fonds dédiés sur subventions, dons et legs affectés
 - 4.11 Projets associatifs
 - 4.12 Provision pour risques et charges
 - 4.13 Legs et autres libéralités
 - 4.14 Contributions en nature
 - 4.15 Autres informations
- 5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**
 - 5.1 Tableau de mouvement des immobilisations
 - 5.2 Tableau des amortissements
 - 5.3 Tableau des valeurs nettes comptables
- 6. IMMOBILISATIONS FINANCIERES**
- 7. STOCKS**
- 8. ETAT DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**
- 9. PRODUITS À RECEVOIR**
- 10. DISPONIBILITES**
 - 10.1 Placements
 - 10.2 Banques et caisses
- 11. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**
- 12. FONDS PROPRES**
- 13. TABLEAU DES PROVISIONS**
- 14. FONDS DEDIES**
- 15. ETAT DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**
- 16. TABLEAU DE SUIVI DE LEGS ET DONATIONS EN COURS DE REALISATION**
- 17. CHARGES A PAYER**
- 18. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**
- 19. ENGAGEMENTS HORS BILAN**
 - 19.1 Engagements reçus
 - 19.2 Engagements donnés
- 20. INFORMATIONS LIEES AU PERSONNEL**
- 21. DETAIL DES CHARGES D'EXPLOITATION**
- 22. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)**
 - 22.1 Les emplois
 - 22.2 Les ressources
 - 22.3 Immobilisations financières par la générosité du public
 - 22.4 Affectation des ressources issues de la générosité du public
 - 22.5 Ressources en nature

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 26 Avril 2019.

1. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'exercice 2018 est légèrement excédentaire (+0,4M€ contre +1M€ en 2017).

Après plusieurs années de forte croissance, l'activité se stabilise et la part des Missions sociales dans le total de nos emplois régresse légèrement (81,1% contre 82,7% en 2017 à règles constantes).

La progression des activités en France et sur certaines zones géographiques à l'étranger (notamment au Bangladesh et en Afrique) ne compense pas totalement la fin de nos missions dans les Balkans et la réduction des programmes en Haïti (fin de l'urgence ouragan Matthews), en Irak et en Syrie (le changement de situation politique intervenu dans ce pays a ralenti le soutien apporté aux acteurs de la société civile depuis la Jordanie et nous avons réorienté notre soutien sur la partie nord-ouest, dans la région d'Afrin, via MdM-Turquie).

Le réseau international poursuit sa structuration et son développement : les membres du réseau financent depuis plusieurs années bon nombre de programmes MdM France. En retour, et pour la première fois cette année, Médecins du Monde France a contracté des financements au bénéfice de membres de la communauté MdM (ainsi un contrat signé par MdM France avec un bailleur canadien finance-t-il des programmes de MdM Belgique en République Démocratique du Congo).

2018 a également été marqué par la finalisation du travail effectué sur la classification des métiers.

Cette refonte de la classification s'est traduite par une nouvelle grille de rémunération applicable à tous les salariés de droit français. Mise en œuvre à compter du 1^{er} juillet 2018, elle génère 0,5M€ de coûts salariaux complémentaires sur l'exercice.

Des provisions pour pertes de change plus élevées que l'an passé, liées au cours des devises au 31/12, affectent le résultat financier (-0,4M€ par rapport à l'an passé).

Facteur positif, Médecins du Monde a été moins impactée que certaines de ses consœurs par la baisse des dons en France. La collecte en France progresse en effet de 1,5% par rapport à 2017.

Enfin, un renouvellement des instances dirigeantes et de l'équipe de direction de Médecins du Monde est intervenu durant l'exercice : Philippe de Botton, Bernard Juan et Joël le Corre ont été élus aux fonctions respectives de Président, Trésorier et Trésorier adjoint, Fanny Martin-Born et Marina Benedik ont été nommées respectivement directrice des Ressources Humaines et directrice des Opérations Internationales.

Modification du périmètre des missions en 2018 :

➤ Ouvertures ou réorientations de programmes :

- France : Guyane ; Ile de France : nouveaux projets Tous en marche et Jasmine
- Amérique latine : Venezuela
- Afrique : Ouganda, Nigéria, RCI
- Moyen-Orient : réponse Gaza, sud Yémen

➤ Fermetures de programmes :

- France : Squats en IDF et transfert du programme Parrainage
- Afrique : Tchad, Niger
- Europe : Serbie, Bulgarie migrants
- Moyen-Orient : Jordanie

Mise en œuvre du plan d'action

L'élaboration du projet associatif de Médecins du Monde en 2015 et celle du plan stratégique en 2016, ont donné lieu à un plan d'action dont la mise en œuvre a débuté en 2017 et s'est poursuivie en 2018. Les services ou directions créés en 2017 et qui se sont développés en 2018, sont destinés à :

- améliorer la qualité de nos actions sur le terrain et de notre plaidoyer (Direction Santé et Plaidoyer)
- accompagner le plan de transformation de l'association (service Horizon 2025)
- renforcer la dynamique de la vie associative (pôle vie associative).

2. CHANGEMENT DE PRESENTATION, D'EVALUATION OU DE MODE DE COMPTABILISATION

Afin d'améliorer la présentation de notre Compte d'Emploi des Ressources et mieux refléter la réalité de nos Emplois, nous avons fait évoluer les méthodes de présentation et d'évaluation de cet état financier.

- Les clés de répartition, définies en 2009, ont été adaptées à l'organisation actuelle de l'association et ne reposent plus désormais sur des pourcentages fixes mais sur des critères de poids relatif, ce qui permet d'éviter leur obsolescence.
- Missions sociales :
 - o La décomposition entre ce qui relève des Missions France et des Missions Internationales a été revue.
 - o Les versements effectués à d'autres organismes sont précisés.
- La règle de financement des immobilisations a été détaillée.
- Les modalités d'affectation des ressources aux emplois financés ont été modifiées.

Ces différentes adaptations, votées par le Conseil d'Administration du 22 février 2019 et détaillées au chapitre 22, impactent le montant en valeur absolue des différentes catégories d'emplois et se traduisent par une variation des ratios comme précisé ci-dessous :

Emplois 2018 (valeur absolue)	évalués selon la méthode précédente	selon la nouvelle méthode
- Missions sociales	78.559.062€	79.290.810€
- Frais de recherche de fonds	12.909.471€	14.214.327€
- Frais de fonctionnement	5.388.296€	3.351.692€
Ratios 2018	évalués selon la méthode précédente	selon la nouvelle méthode
- Missions sociales	81,1%	81,9%
- Frais de recherche de fonds	13,3%	14,7%
- Frais de fonctionnement	5,6%	3,4%

3. PROJETS ASSOCIATIFS

Les Assemblées Générales tenues en 2015, 2016 et 2017 ont voté la constitution de trois réserves pour projets associatifs spécifiques destinées à :

- financer des projets innovants en France (cette réserve a été totalement utilisée à fin 2017 et l'Assemblée Générale 2018 a donné quitus de son utilisation)
- adapter les locaux utilisés en France (cette réserve a été totalement utilisée à fin 2016, mais s'agissant d'investissements, les amortissements courent jusqu'en 2026)
- financer les investissements liés au plan de transformation de MdM-France.

Conformément au plan comptable des associations, l'imputation sur les réserves des dépenses liées aux projets associatifs est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Les charges constatées en 2018 au titre du projet associatif « Adaptation des locaux », qui sont incluses dans l'excédent de 371.658 euros, s'élèvent globalement à 11.936 euros.

Si l'Assemblée Générale 2019 approuve ces dépenses et leur imputation à la réserve « Adaptation des locaux », le résultat de l'exercice qui sera à affecter, retraité du coût de ces dépenses, s'élèvera à 383.594€ au lieu de 371.658€ (+11.936€).

Nota bene : L'Assemblée Générale ayant décidé de n'affecter à la réserve de financement du plan de transformation que les seules dépenses d'investissement liées à ce projet et aucun investissement n'ayant été constaté en 2018, aucune charge n'est à imputer à cette réserve au titre de l'exercice.

4. REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

Les comptes sont établis en euros.

Au 31 décembre 2018, le total du bilan est de 94.189.743 euros et le compte de résultat, présenté sous forme de tableau, dégage un excédent de 371.658 euros (avant imputation au compte de réserve pour projets associatifs des charges y afférent).

4.1. REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes ont été établis :

- dans le respect des conventions comptables de base et notamment des principes suivants :
 - Principe de prudence
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre
 - Continuité d'exploitation
 - Non compensation
 - Indépendance des exercices
- conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France, et notamment les règlements suivants :
 - CRC 99-01 relatif aux modalités d'établissement et de présentation des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation
 - ANC 2014-03 du 05 juin 2014 relatif au plan comptable général,
 - CRC 2008-12 relatif à l'établissement du Compte d'Emploi annuel des Ressources des associations et fondations.

4.2. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations de l'association sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles sont enregistrées et valorisées conformément aux normes édictées par le règlement sur les actifs.

Immobilisations décomposables :

La seule immobilisation décomposable identifiée est le bâtiment hébergeant le siège de l'association, à Paris.

Elle est analysée comme suit :

	Valeur nette au 31/12/18	Durée d'amortissement
Terrain	1 206 101	
Construction hors agencements	1 352 670	20 ans
Total	2 558 771	

Immobilisations en cours :

NEANT.

Amortissements :

Les immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire sur leur durée d'utilité, inchangée par rapport à l'exercice précédent et détaillée ci-après.

La dotation aux amortissements de l'exercice est comptabilisée dans le poste Dotation aux amortissements sur immobilisations.

Les modes d'amortissement pratiqués sur l'exercice sont les suivants :

Logiciels	Linéaire, 1 an à 3 ans
Logiciels développés en sous-traitance	Linéaire, 3 ans
Construction	Linéaire, 20 ans
Agencements, installations	Linéaire, 6 ans et 10 ans
Matériel transport Siège	Linéaire, 3 ans et 4 ans
Matériel transport missions	Linéaire, 2 ans et 3 ans
Matériel informatique	Linéaire, 3 ans
Matériel informatique, missions étranger	Linéaire, 2 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire, 6 ans
Matériel médical	Linéaire, 6 ans
Matériel communication	Linéaire, 6 ans

La base amortissable d'un actif est sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle, comprise comme le montant net des coûts de sortie attendus, que l'association obtiendrait de la cession de l'actif sur le marché à la fin de son utilisation.

Il est tenu compte de la valeur résiduelle lorsque la durée d'utilisation du bien est nettement inférieure à sa durée probable de vie.

Le siège de l'association est une immobilisation décomposable dont la durée d'utilisation a été fixée à 20 années alors que sa durée de vie probable est nettement supérieure.

La valeur nette comptable de notre bâtiment Marcadet au 31/12/2018 s'élève à 1,35M€ pour la construction et 1,21M€ pour le terrain qui n'est pas amortissable.

En mars 2016, un expert a évalué l'immeuble et le terrain Marcadet à 18,4M€.

Depuis, dans le cadre d'étude portant sur le déménagement éventuel du siège social, plusieurs propositions d'achats faites par des tiers ont valorisé l'immeuble à un montant nettement supérieur (la dernière proposition date de 2019).

La valeur nette comptable étant clairement plus faible que sa valeur résiduelle, aucune dotation aux amortissements n'a été comptabilisée depuis le 31/12/2004.

Immobilisations financières :

Titres immobilisés : il s'agit de titres de placement dont la durée de détention est supérieure à 1 an. Leur montant s'élève à 0,02M€ au 31/12/2018.

Prêts : Médecins du Monde se libère de son obligation de participation à l'effort de construction en versant sa contribution à des organismes collecteurs agréés sous forme de prêts sans intérêts, d'une durée de 20 ans. Leur montant s'élève à 0,8M€ au 31/12/2018.

Autres immobilisations financières : Ce poste correspond aux avances, dépôts et cautionnements versés à des tiers en France et à l'International. Son montant s'élève à 0,79M€ au 31/12/2018.

Provisions pour dépréciation sur immobilisations :

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée sur les immobilisations au 31/12/2018.

4.3. STOCKS ET DEPRECIATION DES STOCKS

Les stocks sont essentiellement composés de matériel médical et chirurgical, de médicaments, de kits d'urgence et de matériel de communication.

Les stocks sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et sont valorisés selon la méthode du coût « premier entré, premier sorti » (FIFO).

Une dépréciation est constatée si la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'entrée à la clôture de l'exercice.

4.4. CREANCES

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Les créances en monnaies étrangères ont été comptabilisées au cours du taux InforEuro du mois de la constatation de la créance. Le taux InforEuro est un cours moyen mensuel de la devise déterminé par la Commission Européenne.

Les pertes latentes au 31 décembre, résultant de la différence entre le cours InforEuro ayant servi à l'enregistrement de la créance et le cours de la devise au 31/12/2018, entraînent la constitution d'une provision pour perte de change.

4.5. DETTES

Elles sont valorisées à leur valeur nominale.

Les dettes fournisseurs en monnaies étrangères ont été comptabilisées au cours du taux InforEuro du mois de la constatation de la dette. Le taux InforEuro est un cours moyen mensuel de la devise déterminé par la Commission Européenne.

Les pertes latentes au 31 décembre, la différence entre le cours InforEuro et le cours de clôture au 31/12/2018 entraînent la constitution d'une provision pour perte de change.

4.6. PLACEMENTS DE TRESORERIE

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont valorisées selon la méthode FIFO.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition.

Les placements rémunérés par des intérêts (comptes à terme ou comptes sur livrets) sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les intérêts courus sont comptabilisés.

4.7. COMPTES BANCAIRES ET CAISSES EN DEVISES

Les comptes bancaires et caisses en devises figurant au bilan sont convertis en euros au cours du 31 décembre.

4.8. SUBVENTIONS - OPERATIONS INTERNATIONALES

a. À la signature de la convention avec le bailleur (public ou privé), le montant de la subvention contractuelle est comptabilisé dans le compte du tiers bailleur, inclus dans la rubrique « autres créances » du bilan.

b. À la clôture de l'exercice, l'association détermine l'état d'avancement du projet financé, en comparant les dépenses effectivement réalisées à celles prévues dans la convention de financement, et donc le montant de la subvention à reconnaître dans les comptes de l'exercice. Il est tenu compte le cas échéant des frais administratifs prévus par les conventions.

c. La différence entre la subvention globale accordée et la quote-part enregistrée en produits figure en produits constatés d'avance. Elle représente la part des subventions relative aux exercices futurs.

d. Les conventions signées postérieurement à la clôture, finançant des dépenses éligibles au titre de l'exercice sont enregistrées en subventions à recevoir.

4.9. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION ET D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS FRANCE

Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits d'exploitation de l'exercice au cours duquel la décision d'octroi de la subvention a été notifiée à l'association.

Si elles portent en tout ou partie sur une période postérieure à la clôture de l'exercice, un prorata est fait pour affecter les produits à l'exercice concerné et donc des produits constatés d'avance sont comptabilisés le cas échéant.

Les subventions d'investissement affectées à un bien renouvelable par l'association sont maintenues au passif dans les fonds associatifs sans droit de reprise.

Les subventions d'investissement affectées à un bien non renouvelable par l'association sont inscrites au compte de subventions d'investissement (affectées à des biens non renouvelables) et sont reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement de ce bien.

4.10. FONDS DÉDIÉS SUR SUBVENTIONS, DONLS ET LEGS AFFECTÉS

Lorsque les ressources collectées auprès des bailleurs, des donateurs ou des testateurs sont affectées par ces derniers à un objet précis sur l'année en cours, et n'ont pas été utilisées conformément à leur objet avant la fin de l'exercice, des fonds dédiés sont comptabilisés au passif du bilan. Ils correspondent à la partie inemployée des subventions, dons ou legs affectés et sont dotés à travers l'utilisation d'un compte de charge spécifique : « Engagements à réaliser sur ressources affectées ».

Lorsque ces subventions, dons ou legs sont utilisés sur les exercices ultérieurs, une reprise du fonds dédié est effectuée à travers l'utilisation d'un compte de produit spécifique : « Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

4.11. PROJETS ASSOCIATIFS

La réserve pour projets associatifs est constituée et utilisée de la façon suivante :

- les projets associatifs doivent être conformes à l'objet de l'association
- les dépenses sont clairement identifiées et non assimilables à des charges courantes

La dotation d'un projet associatif et l'imputation des dépenses engagées sur ces mêmes projets doivent faire l'objet d'un vote par l'Assemblée Générale, de même que la réaffectation en Réserve générale d'intervention des sommes non utilisées.

4.12. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont constituées sur la base d'événements survenus ou en cours à la clôture de l'exercice, qui rendent ces risques probables.

Au 31/12/2018, le poste inclut :

- des provisions pour litiges et pour risques (sur des legs, des conventions avec des bailleurs, sur nos missions),
- la provision pour indemnités de départ à la retraite,
- la provision pour perte de change latente.

Provision pour indemnité de départ à la retraite :

L'évaluation des indemnités de départ à la retraite a été effectuée sur la globalité de l'effectif salarié de Médecins du Monde (hors personnel international local).

Le montant des engagements retraite (avec charges sociales) a été évalué en tenant compte des éléments suivants :

- âge de départ à la retraite : 65 ans
- taux de turnover lissé sur les 4 dernières années (2015 à 2018)
- évolution des salaires de 1,91% par an
- taux d'actualisation annuel : 1,57%
- table de survie INSEE 2018

4.13. LEGS ET AUTRES LIBÉRALITÉS

Les biens meubles et immeubles provenant d'un legs ou d'une donation et destinés à être cédés par l'association sont enregistrés de la manière suivante :

A la date d'acceptation par le Conseil d'Administration, ou à la date d'autorisation administrative pour les legs antérieurs à 2006, ces biens sont enregistrés en engagements reçus (hors bilan) pour leur valeur estimée, nette des charges successorales et de réalisation pouvant grever ces biens.

Au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la cession de ces biens, le compte de bilan « Legs et donations en cours de réalisation » est crédité (encaissements) ou débités (décaissements) des montants concernés.

Le montant de l'engagement hors-bilan correspondant est modifié sur la base des mouvements constatés.

Lors de la réalisation effective et définitive des biens meubles et immeubles, le compte de produits « Legs et autres libéralités » est crédité du montant exact et définitif de la vente, net des charges d'acquisition ayant grevé le bien pendant sa transmission et le compte « Legs et donations en cours de réalisation » est ainsi soldé pour le legs ou la donation concernés.

Au 31 décembre 2018, le montant des legs en cours de réalisation s'élève à 2.982.515€ et celui des legs à recevoir à 6.599.358€.

Les donations temporaires d'usufruit sont enregistrées en engagements hors bilan pour la valeur de l'usufruit et les fruits y afférents enregistrés en produits de l'exercice sur la base des sommes encaissées.

4.14. CONTRIBUTIONS EN NATURE

Au travers des états comptables et financiers, les recettes et les dépenses liées à l'exercice de l'activité de Médecins du Monde sont clairement identifiées.

Toutefois la comptabilité ne traduit que partiellement notre mode de fonctionnement. En effet, en tant qu'association, nous bénéficions de nombreuses contributions volontaires qui, elles, ne sont pas comprises dans notre résultat.

Ces contributions volontaires incluent non seulement l'engagement bénévole de centaines de personnes, sans lesquelles nous ne pourrions mener à bien nos actions, mais aussi la mise à disposition gratuite de biens, de services et de secours en nature, fournis par des entreprises, des associations, des fondations ou des bailleurs.

Nous bénéficions ainsi par exemple de dons de matériels, de biens, de nourriture ou de médicaments et de supports de communication à titre gracieux.

Cette générosité, autre que financière, apparaît en pied de page du compte de résultat et du compte d'emploi des ressources. Ce sont des contributions qui permettent à l'association de faire des économies et/ou d'engager des actions supplémentaires.

4.14.1. Dons en nature :

La valorisation des biens ou prestations en nature se fait sur la base de documents officiels des donateurs attestant la valeur financière du bien ou de la prestation en nature octroyée à Médecins du Monde. Cette valeur financière reflète le coût de revient du bien ou de la prestation.

La valorisation des prestations en nature pour l'année 2018 s'élève à 1,02M€ contre 0,51M€ en 2017.

4.14.2. Bénévolat :

Un bénévole est une personne physique qui, sans aucune contrepartie de quelque nature que ce soit, agit dans une association.

Depuis 2014, l'activité des bénévoles en France est saisie sur un outil informatique centralisé.

Grâce à ces renseignements, nous connaissons l'identité du bénévole, la nature de son activité et le nombre d'heures effectuées. La valorisation du bénévolat consiste à calculer combien auraient coûté ces heures si elles avaient été effectuées par des salariés dans le cadre d'un travail rémunéré. La grille de référence utilisée pour cette valorisation monétaire est la grille de salaires de Médecins du Monde.

Le coût des charges patronales est inclus dans le calcul.

Durant l'exercice 2018, les bénévoles recensés ont travaillé 204.422 heures, ce qui aurait représenté un coût d'environ 5,6M€ (contre 5,26M€ en 2017), soit 112,32 ETP.

Cette valorisation n'est pas exactement représentative du travail effectué par les bénévoles au cours d'une année complète. En effet, elle est effectuée sur la base de la déclaration par chaque bénévole des heures passées au service de l'association. Ainsi, ce mode de recensement ne permet-il pas d'en garantir le caractère exhaustif et sous-estime-t-il la réalité.

4.14.3. Volontariat :

Le volontaire est une personne physique majeure qui remplit les 3 conditions suivantes :

- 1) Il s'engage par contrat de volontariat avec une association de solidarité internationale reconnue par le Ministère des Affaires Étrangères ou le Ministère de la Coopération.
- 2) Il participe dans ce cadre à une action de solidarité internationale.
- 3) Il accomplit une ou plusieurs missions d'intérêt général dans un pays ne figurant pas sur une liste fixée par arrêté (arrêté du 02 mai 1995). Le contrat de volontariat garantit au volontaire : formation, indemnités de subsistance et avantages en nature, prises en charge des frais de voyage et rapatriement, assistance en responsabilité civile, couverture sociale et soutien technique. La protection sociale est assurée dans le cadre des dispositions relatives à l'assurance volontaire des français expatriés (CFE - caisse des français de l'étranger).

La contribution des volontaires est valorisée selon la méthode suivante :

Médecins du Monde connaît précisément le nombre de volontaires effectuant une ou des missions pendant un exercice. Ce nombre de missions, à durée variable, correspond à un nombre de jours. Ce nombre de jours est exprimé en équivalent temps plein sur une base mois/homme. Chaque profil professionnel de volontaire est assimilé à une fonction

exercée à Médecins du Monde afin de permettre le calcul d'un salaire théorique chargé, selon le barème des salaires interne à Médecins du Monde.

De ce montant, sont défalqués les indemnités et avantages en nature réellement versés aux volontaires.

Au 31 décembre 2018, la contribution des volontaires s'élève à 0,14M€.

4.15. AUTRES INFORMATIONS

Honoraires du Commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du Commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2018 s'élève à 83.656€.

Frais des administrateurs

Au cours de l'exercice 2018, le montant des frais de déplacement et de missions des administrateurs de l'association s'est élevé à 100.940 €, soit une augmentation de 35.346€ par rapport à 2017, notamment sur les frais de déplacement.

Indemnité du Président de l'Association

Conformément aux dispositions statutaires et à l'article 261-7-1-d et de l'article 242 C de l'annexe II du code général des impôts, Médecins du Monde indemnise la fonction de Président du Conseil d'Administration.

Le montant maximum de cette indemnité est fixé à 1,3 fois le plafond de la sécurité sociale ou de toute autre référence qui pourrait lui être substituée. Cette indemnisation s'entend comme brute. L'indemnisation ne saurait excéder 3 mandats d'une année, consécutifs ou non.

L'indemnité versée au titre de 2018 s'élève à 51.652€.

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés (article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006)

Les trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés de l'association sont le Président, le Trésorier et le Secrétaire Général.

Seul le Président perçoit une indemnité comme indiqué dans le paragraphe précédent 51.652€ en 2018.

Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

5.1. TABLEAU DE MOUVEMENT DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Au 01/01/2018	Acquisitions	Cessions	Affect. Immos en cours & reclassements poste à poste	Au 31/12/2018
Logiciels sous-traités	686 539	63 003	-		749 542
Concessions (logiciel)	319 315	60 665		-	379 980
Sous-total	1 005 854	123 668	-	-	1 129 521
Avances sur Immo. Incorporelles	-	-	-	-	-
TOTAL INCORPORELLES	1 005 854	123 668	-	-	1 129 521

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Au 01/01/2018	Acquisitions	Cessions	Affect. Immos en cours & reclassements poste à poste	Au 31/12/2018
<u>TERRAIN</u>					
Terrain	1 754	-	-	-	1 754
Terrain Marcadet	1 204 347	-	-	-	1 204 347
Sous-total	1 206 101	-	-	-	1 206 101
<u>CONSTRUCTIONS ET AGENCEMENTS</u>					
Construction	-	-	-	-	-
Construction Marcadet	2 761 874	-	-	-	2 761 874
Inst. Agenc. Aménag. Const. Marcadet	4 853 100			-	4 853 100
Inst. Agenc. Aménag. Const. Miss. Etrang.	96 552				96 552
Sous-total	7 711 527	-	-	-	7 711 527
<u>AUTRES IMMO.CORPORELLES</u>					
Agencement Installation	1 013 676	41 868			1 055 544
Matériel transport	5 127 037	93 317	13 243	-	5 207 111
Matériel informatique	1 878 262	117 276	615	-	1 994 923
Matériel bureau	582 522	19 176			601 698
Mobilier bureau	517 107	2 905		-	520 012
Matériel médical	74 223	1 324		-	75 547
Matériel communication	437 819			-	437 819
Matériel audiovisuel	59 475	579		-	60 054
Sous-total	9 690 122	276 443	13 858	-	9 952 707
Immo. corporelles en cours	-				-
TOTAL CORPORELLES	18 607 750	276 443	13 858	-	18 870 335
TOTAL	19 613 604	400 111	13 858	-	19 999 857

5.2. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Au 01/01/2018	Dotations	Reprises	Au 31/12/2018
Logiciels sous-traités	542 430	131 585		674 015
Concessions (logiciel)	314 530	9 990		324 520
Total Incorporelles	856 960	141 576		998 536
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Au 01/01/2018	Dotations	Reprises	Au 31/12/2018
<u>Construction</u>				
Construction	1 409 204			1 409 204
Agencement Installation Construction	4 447 205	106 115		4 553 320
Sous-total	5 856 409	106 115		5 962 524
<u>Autres Immo. Corporelles</u>				
Agencement installation	718 788	75 380		794 168
Matériels transport	4 876 955	149 037	13 243	5 012 748
Matériel informatique	1 686 871	121 168	615	1 807 425
Matériel bureau	560 758	11 362		572 120
Mobilier bureau	508 583	5 262		513 845
Matériel médical	69 894	1 778		71 672
Matériel communication	427 930	1 800		429 730
Matériel audiovisuel	57 011	748		57 759
Sous-total	8 906 790	366 536	13 858	9 259 468
Total Corporelles	14 763 199	472 651	13 858	15 221 992
Total	15 620 159	614 227	13 858	16 220 527

5.3. TABLEAU DES VALEURS NETTES COMPTABLES

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	MONTANTS BRUTS AU 31/12/18	TOTAL AMORTISSEMENTS AU 31/12/18	VALEURS NETTES COMPTABLES AU 31/12/18
Logiciels sous traités	749 542	674 015	75 526
Concessions	379 980	324 520	55 459
Avances Immo. Incorporelles			
Total Incorporelles	1 129 521	998 536	130 986
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	MONTANTS BRUTS AU 31/12/18	TOTAL AMORTISSEMENTS AU 31/12/18	VALEURS NETTES COMPTABLES AU 31/12/18
<u>TERRAIN</u>			
Terrain	1 754		1 754
Terrain Marcadet	1 204 347		1 204 347
Sous-total	1 206 101		1 206 101
<u>CONSTRUCTION</u>			
- Construction			
- Construction Marcadet	2 761 874	1 409 204	1 352 670
- Inst. Agenc. Aménag. Const. Marcadet	4 853 100	4 553 320	299 780
- Inst. Agenc. Aménag. Const. Miss. Etrang.	96 552		96 552
Sous-total	7 711 527	5 962 524	1 749 003
<u>AUTRES IMMO CORPORELLES</u>			
Agencement Installation	1 055 544	794 168	261 377
Matériel transport	5 207 111	5 012 748	194 362
Matériel informatique	1 994 923	1 807 425	187 498
Matériel bureau	601 698	572 120	29 577
Mobilier bureau	520 012	513 845	6 166
Matériel médical	75 547	71 672	3 875
Matériel communication	437 819	429 730	8 089
Matériel audiovisuel	60 054	57 759	2 295
Sous-total	9 952 707	9 259 468	693 240
Immos corpo. En cours			
Total Corporelles	18 870 335	15 221 992	3 648 343
Total	19 999 857	16 220 527	3 779 328

6. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Au 31/12/2018
Autres titres immobilisés	20 962
Prêts participation construction	800 460
Dépôts et cautionnements	790 303
Total	1 611 725

7. STOCKS

STOCKS	Au 31/12/2018
Montant des stocks à la clôture	305 221
Dépréciation stock	
Montant net	305 221

8. ÉTAT DES CRÉANCES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<u>De l'actif immobilisé :</u>			
Prêts (participation à l'effort de construction)	800 460	41 249	759 211
Autres immobilisations financières	790 303	145 000	645 303
Total 1	1 590 763	186 249	1 404 514
<u>De l'actif circulant :</u>			
Fournisseurs débiteurs	61 746	61 746	0
Bailleurs	53 423 522	33 162 747	20 260 775
Personnel et comptes rattachés	35 609	35 609	0
Organismes sociaux	139 184	139 184	0
Etat		0	0
Débiteurs divers	807 568	807 568	0
Produits à recevoir	884 356	884 356	0
Legs en cours de réalisation	204 247	69 092	135 155
Total 2	55 556 232	35 160 303	20 395 930
Charges constatées d'avance	5 070 770	2 393 164	2 677 606
Total 3	5 070 770	2 393 164	2 677 606
TOTAL GENERAL (1 + 2 + 3)	62 217 766	37 739 716	24 478 050

Montant des :	- Prêts accordés en cours d'exercice - Remb. obtenus en cours d'exercice	0
---------------	---	----------

9. PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS A RECEVOIR	Au 31/12/2018
- Ristournes, rabais, remises à obtenir et avoirs à recevoir	12 086
- Organismes sociaux - Produits à recevoir	139 184
- Etat - Produits à recevoir	0
- Produits à recevoir	884 356
<i>* subventions à recevoir</i>	1 611
<i>* autres produits à recevoir</i>	94 386
<i>* réseau international</i>	788 359
Total	1 035 626

10. DISPONIBILITÉS**10.1. PLACEMENTS**

PLACEMENTS FINANCIERS	Valeur d'acquisition	Cours au 31/12/2018	Plus-value latente	Moins-value latente
SICAV ou FCP	0	0	0	0
Actions	0		0	0
Comptes sur livret	14 539 998			
Intérêts courus sur comptes sur livret				
TOTAL	14 539 998			

10.2. BANQUES ET CAISSES

VALEURS BRUTES	Au 31/12/2018
Valeurs à l'encaissement	4 950 240
Soldes Banques (y compris comptes sur livret)	22 495 131
Soldes Caisses	426 839
Total	27 872 210

Les valeurs à l'encaissement représentent essentiellement les dons envoyés par les donateurs jusqu'au 31/12 au soir et encaissés par nos soins dans les premiers jours du mois de janvier.

11. CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Au 31/12/2018
Fournisseurs et frais sur missions facturés d'avance	5 070 770
Total	5 070 770

12. FONDS PROPRES

FONDS PROPRES	Au 01/01/2018	Augmen tation	Diminution	Au 31/12/2018
Fonds statutaire	15 245			15 245
Libéralités / Legs				0
Réserve Générale d'Intervention	16 613 074	1 054 880		17 667 954
Réserve pour projets associatifs	494 352		61 737	432 615
Report à nouveau				0
Réserve d'urgence				0
Réserve de fonctionnement				0
Sub. d'investissement s/biens renouvelables	24 745			24 745
Sub. d'investissement				0
Excédent affecté aux investissements	0			0
Total	17 147 416	1 054 880	61 737	18 140 559
Excédent 2017	993 143		993 143	0
Excédent 2018		371 658		371 658
Total	18 140 559	1 426 538	1 054 880	18 512 216

13. TABLEAU DES PROVISIONS

PROVISIONS	Au 01/01/18	Dotation de l'exercice	Reprise de provision	Au 31/12/18
<u>Provisions pour risques et charges</u>				
Provisions pour litiges	257 500	150 000		407 500
Autres provisions pour risques	1 434 930	821 804	977 804	1 278 930
Provisions pour risques liés aux indemnités de départs à la retraite	619 505	507 362	619 505	507 362
Provisions pour perte de change	354 657	795 562	354 657	795 562
Sous-total 1	2 666 591	2 274 728	1 951 966	2 989 354
<u>Provisions pour dépréciation</u>				
Sur immobilisations financières				0
Autres provisions pour dépréciation	5 742			5 742
Sous-total 2	5 742	0	0	5 742
Total (1+2)	2 672 334	2 274 728	1 951 966	2 995 096

14. FONDS DÉDIES

FONDS DEDIES	Au 01/01/18	Engagements à réaliser sur ressources affectées (+)	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (-)	Au 31/12/18 (=)
Sur subventions	352 838	13 000	324 952	40 886
Afrique				
Asie	115 718		115 718	0
Europe				
France	237 120	13 000	209 234	40 887
Moyen-Orient				
Sur dons	161 592	78 894	161 592	78 894
Afrique				
Asie				
Europe				
France				
Moyen-Orient	161 592	78 894	161 592	78 894
Sur legs	0	0	0	0
France				
TOTAL	514 430	91 894	486 544	119 780
Afrique				
Asie	115 718	0	115 718	0
Europe				
France	237 120	13 000	209 234	40 887
Moyen-Orient	161 592	78 894	161 592	78 893
TOTAL	514 430	91 894	486 544	119 780

15. ÉTAT DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ETAT DES DETTES	Montant brut au 31/12/18	A 1 an au plus	Plus d'1 an moins 5 ans
Emprunts et dettes assimilées	85 717	85 717	
Fournisseurs et comptes rattachés	3 631 749	3 631 749	
Personnel et comptes rattachés	1 724 578	1 724 578	
Organismes sociaux	2 719 742	2 719 742	
Etat impôts et taxes	509 450	509 450	
Dettes sur immo. et comptes rattachés	57 342	57 342	
Autres dettes	10 050 077	6 956 297	3 093 781
Total Dettes	18 778 655	15 684 875	3 093 781
Produits constatés d'avance	53 789 738	49 319 449	4 470 289
Total général	72 568 393	65 004 323	7 564 070
Emprunts remboursés en cours d'exercice			0

16. TABEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS EN COURS DE RÉALISATION

	Legs et donations en cours de réalisation au 31/12/2017	Legs et donations en cours de réalisation au 31/12/2018
Total	2 490 349	2 982 515

17. CHARGES À PAYER

CHARGES A PAYER	Au 31/12/18
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	
Intérêts courus non échus	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 028 727
Factures non parvenues	1 028 727
Dettes fiscales et sociales	3 612 340
Dettes provisionnées pour congés à payer	1 682 690
Autres charges de personnel à payer	675 809
Organismes sociaux - charges à payer	896 581
Etat charges à payer	357 260
Autres dettes	141 302
Divers - charges à payer	141 302
TOTAL	4 782 369

18. PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Au 31/12/18
Subventions étranger	53 498 989
Afrique	13 010 051
Amérique Latine et Caraïbes	1 034 696
Asie	6 480 230
Europe	51 953
Moyen-Orient	24 464 002
Multi-pays	8 458 057
Subventions France	290 749
TOTAL	53 789 738

19. ENGAGEMENTS HORS-BILAN**19.1. ENGAGEMENTS RECUS**

ENGAGEMENTS RECUS SUR LEGS ET DONATIONS	Legs	Donations	Au 31/12/18
Nombre de libéralités acceptées par le CA à la date du 31/12 et non perçues	150	2	152
Estimation du montant à recevoir au 31/12	6 595 921	3 437	6 599 358

19.2. ENGAGEMENTS DONNES

Engagement de Crédit-Bail (en euro)	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	Jusqu'à 1 an	de 1 an à 5 ans	Total à payer	
Matériel roulant			0	0	0	
Total	0	0	0	0	0	0

AUTRES ENGAGEMENTS	Au 31/12/18
Garanties, aval et cautions	néant
Sûretés réelles consenties	néant

20. INFORMATIONS LIÉES AU PERSONNEL**Effectifs au 31 décembre 2018 :**

1.805 Acteurs pour le secteur international :

- 1.616 salariés nationaux sur les terrains d'intervention
- 4 volontaires de la solidarité internationale
- 116 salariés expatriés
- 69 salariés de la Direction des Opérations Internationales (DOI) au siège

2.140 Acteurs pour le secteur France :

- 2.016 bénévoles actifs (dont les 250 cadres associatifs bénévoles ci-dessous)
- 108 salariés sur le terrain et en délégations régionales
- 16 salariés de la Direction des Opérations France (DOF) au siège

422 Acteurs en support aux opérations :

- 250 cadres associatifs bénévoles (administrateurs, membres de collèges régionaux, responsables de groupes, responsables de missions)
- 172 salariés au siège

Soit 4.117 acteurs au total.

Salaires de droit français :

Moyenne des trois salaires les plus hauts (brut annuel) : 82.058€

Moyenne des trois salaires les plus bas (brut annuel) : 23.951€

Salaire moyen annuel brut : 38.907€

Le ratio des 3 plus hauts salaires / 3 plus bas salaires : 3,43

La moyenne des trois plus bas salaires est supérieure au SMIC de 22,95% (hors 13^{ème} mois).

Ces éléments n'incluent pas les primes d'ancienneté.

21. DÉTAIL DES CHARGES D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION	2018	2017	2018/2017
Variation de stock	29 602	28 939	2%
Matériel sanitation	1 128 699	886 272	27%
Matériel d'habitation	87 770	102 454	-14%
Matériel logistique	189 485	183 908	3%
Matériel roulant	105 639	263 096	-60%
Matériel divers	24 586	43 503	-43%
Fournitures non stockables	902 255	1 007 846	-10%
Médicaments et matériel médical	5 063 733	7 081 170	-28%
Fournitures entretien / administratives	929 481	872 097	7%
Matériel expatriés	142 485	183 740	-22%
Petit matériel	197 331	217 485	-9%
Fournitures mailing	15 172	55 666	-73%
Aide alimentaire / nourriture / hébergement	548 304	713 465	-23%
Marchandises manifestations	50 869	43 202	18%
Achats	9 415 410	11 682 844	-19%
Sous-traitance	8 158 457	7 430 767	10%
Redevances crédit-bail	-2 374	1 786	-233%
Locations et charges locatives	5 082 317	5 049 447	1%
Entretien et réparations	1 171 726	1 150 967	2%
Primes d'assurances	340 670	360 031	-5%
Etudes et recherche	56 994	146 633	-61%
Divers	225 743	238 722	-5%
Services extérieurs	15 033 534	14 378 353	5%
Personnel extérieur à l'association	128 374	333 517	-62%
Personnel local	1 527 450	1 249 366	22%
Rémunération d'Inter. et Honoraires	2 506 638	2 600 968	-4%
Publicité et publications	2 343 319	2 672 638	-12%
Transport	372 933	582 458	-36%
Déplacements missions et Réceptions	5 015 336	5 259 051	-5%
Frais postaux et Télécommunications	2 464 059	2 427 956	1%
Frais bancaires	368 092	328 952	12%
Divers	140 602	116 976	20%
Autres services extérieurs	14 866 803	15 571 883	-5%
Impôts Taxes et versements assimilés	3 090 820	2 651 702	17%
Salaires et traitements	34 348 754	31 597 877	9%
Charges sociales	8 972 756	8 428 874	6%
Charges de personnel	43 321 510	40 026 751	8%
Charges diverses de gestion	603 950	369 338	64%
Subventions versées par l'association	8 665 024	10 636 947	-19%
Autres charges de gestion	9 268 974	11 006 285	-16%
Dotations aux amortissements et provisions	2 091 484	1 887 126	11%
TOTAL	97 088 534	97 204 944	0%

22. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Le compte annuel d'emploi des ressources (CER) a été élaboré conformément aux dispositions du règlement n°2008-12 du Comité de la Réglementation Comptable.

Le CER explique comment ont été utilisées les ressources globales de l'association et donc la répartition de ces ressources entre missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement.

Les colonnes 1 et 2 présentent un total identique au total des charges et des produits du compte de résultat.

Le CER détaille également spécifiquement l'emploi des seuls fonds issus de la générosité du public. Ses colonnes 3 et 4 permettent d'assurer le suivi de l'emploi des ressources issues de la générosité du public, collectées sur l'exercice ou provenant des fonds non utilisés les années antérieures.

Le résultat apparaissant au compte d'emploi des ressources est strictement identique à celui du bilan et du compte de résultat.

Le Conseil d'Administration de Médecins du Monde a statué en 2019 sur l'évolution des méthodes de présentation et d'évaluation du CER :

- la décomposition entre ce qui relève des Missions France et des Missions Internationales a été revue.
- les versements effectués à d'autres organismes sont précisés
- les clés de répartition des charges indirectes ont été adaptées à l'organisation actuelle de l'association et ne reposent plus désormais sur des pourcentages fixes mais sur des critères de poids relatif, ce qui permet d'éviter leur obsolescence.
- La règle de financement des immobilisations a été détaillée.
- Les modalités d'affectation des ressources aux emplois financés ont été modifiées.

Deux Comptes d'emploi des ressources 2018 figurent donc ci-après : l'un établi selon les modalités utilisées jusqu'à fin 2017, l'autre établi avec les nouvelles méthodes de présentation et d'évaluation.

22.1. LES EMPLOIS

22.1.1. Missions sociales

Médecins du Monde a pour vocation de soigner les populations les plus vulnérables dans des situations de crises et d'exclusion partout dans le Monde et en France, de révéler les risques de crises et de menaces pour la santé et la dignité afin de contribuer à leur prévention et de dénoncer par ses actions de témoignage et de plaidoyer les atteintes aux droits humains plus particulièrement les entraves à l'accès aux soins.

L'Association a également pour objet de favoriser l'adoption, en tant qu'organisme autorisé et habilité par les autorités compétentes, au bénéfice des enfants légalement proposés à l'adoption par les Autorités de leur pays d'origine quand aucune autre solution de protection de l'enfance ne s'avère possible.

Les missions sociales sont donc les suivantes :

- actions réalisées en France organisées par type d'activités (centres d'accueil, de soins et d'orientation, autres missions, délégations régionales, missions de témoignage et de plaidoyer, et frais de coordination, de gestion et de contrôle afférents – qu'ils soient réalisés sur le terrain ou au siège)
- actions réalisées à l'étranger organisées par continent, y compris adoption (coûts directs des programmes, missions exploratoires, missions de témoignage et de plaidoyer, et frais de coordination, de gestion et de contrôle afférents – qu'ils soient réalisés sur le terrain ou au siège).

Les frais d'information et de communication figurent dans les missions sociales, le Conseil d'Administration ayant considéré que ces actions faisaient partie intégrante de l'objet social de l'Association.

Les missions sociales réalisées en France et à l'étranger sont désormais décomposées en « Actions réalisées directement » et « Versements à d'autres organismes ».

Le Conseil d'Administration a adopté la position suivante :

- Sont considérés comme des « Actions réalisées directement », les soutiens accordés à nos partenaires d'implémentation.
En effet, deux cas de figure peuvent se présenter :
 - o Conformément à notre projet associatif, ces soutiens ont pour objectif de renforcer la capacité d'intervention du partenaire, de façon à favoriser sa reprise à terme de nos activités.
Nous le soutenons alors financièrement, mais aussi et surtout opérationnellement, en termes de process, d'outils, de procédures, etc...
 - o Dans les contextes de crise, MdM est contraint de passer par des acteurs locaux, même si l'action est en fait portée directement par l'association.
- Sont considérés comme des « Versements à d'autres organismes », les subventions versées par MDMF hors cadre d'un programme de terrain conçu, mis en œuvre et supervisé directement par l'association (ex. subventions non affectées versées aux membres du réseau, soutien financier à des associations en France ...).

Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales

Les dépenses relatives aux missions sociales correspondent aux coûts engagés par l'association pour la réalisation des opérations.

Les dépenses pour missions sociales comprennent donc des coûts directs (imputés dès l'enregistrement comptable de l'opération) et des coûts non directement affectables répartis selon des clés de répartition.

Seule la charge réellement engagée est affectée au titre de la mission sociale.

Les provisions sont enregistrées dans la rubrique « dotations aux provisions » ou « reprises de provisions » du compte annuel d'emploi des ressources, selon qu'elles sont constituées ou reprises.

Les dotations aux amortissements peuvent être des dépenses opérationnelles si la définition décrite plus haut leur est applicable.

Seuls les frais financiers se rapportant directement aux missions sociales et qui disparaîtraient si la mission sociale était arrêtée sont à inscrire en missions sociales.

Modifications opérées en 2018

- Les frais d'information et communication étaient antérieurement répartis entre Missions France et Missions Internationales selon un % fixe depuis 2009 (25% France, 75% International).
A partir de 2018, la répartition est faite selon le public auquel s'adresse l'action de plaidoyer, d'information ou de communication (les actions à destination du public français sont imputées aux Actions réalisées en France, ...).
- Une analyse fine de certains coûts autrefois considérés comme directs a été effectuée :
 - o Les coûts d'animation des bénévoles sont distingués des frais statutaires
 - o Les dépenses de services travaillant essentiellement pour les missions sociales, mais aussi dans une moindre mesure pour la recherche de fonds et le fonctionnement, sont désormais répartis sur ces 3 types d'emploi au prorata du poids financier, du temps passé ou des effectifs gérés (ex. communication interne, documentation, services parcours/recrutement/formation...)
 - o Les subventions versées au réseau international et non affectées à un objet précis sont réparties par tiers sur les différentes catégories d'emploi.
- A contrario, les coûts liés à l'occupation des locaux (entretien du bâtiment, énergie, chauffage, poste et télécom, liaisons numériques, etc...), considérés auparavant comme des seuls frais de fonctionnement, sont désormais répartis au prorata de l'effectif concerné (et donc repris en partie en Missions sociales).

22.1.2. Frais de recherche de fonds

Frais d'appel à la générosité du public

Ce poste comprend les frais d'appel aux dons (marketing, publipostage, encart presse...), les frais de traitement des dons, d'émission des reçus fiscaux, de recherche et de gestion des legs, donations et assurance-vie, de gestion de manifestations, le coût du personnel dédié ainsi que les frais de collecte auprès des membres du réseau.

Une partie des coûts liés au journal des donateurs est imputée à cette rubrique (cf. clés de répartition ci-dessous).

Frais de recherche des autres fonds privés

Ce poste comprend les charges du service Financements Privés.

Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics

Ce poste comprend les charges du service dédié aux financements publics et institutionnels (DDI).

22.1.3. Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement comprennent les coûts des services suivants :

- Administratif et juridique (hors missions)
- Direction financière (au sens strict) et Comptabilité siège
- Informatique (hors quote-part des dotations aux amortissements répartis selon le principe ci-dessous)
- Services généraux et amortissements du siège (quote-part définie selon le principe ci-dessous)
- Contrôle de gestion siège
- Direction des ressources humaines (au sens strict) et service Administration RH (au sens strict)
- Service en charge du plan de transformation de l'association (H25)
- Service juridique (hors missions)
- Charges financières (hors charges directement affectables à une mission)

22.1.4. Clés de répartition des coûts indirects

Le Conseil d'Administration du 22/2/2019 a avalisé l'utilisation de critères d'allocation reposant sur des principes de répartition, au lieu de clés fixes utilisées antérieurement et devenues obsolètes avec le temps.

Ces nouveaux critères d'allocation, décrits ci-après, prennent effet au 1/1/2018.

Répartition des coûts indirects selon le poids financier :

- Frais communs aux missions sociales France et étranger : répartition au prorata des coûts directs des missions et du poids financier du bénévolat.
- Frais communs à la recherche de fonds : au prorata des ressources collectées (ex. direction de la collecte – au sens strict)
- Frais de direction générale et de documentation : au prorata des coûts directs des emplois et du poids financier du bénévolat

Répartition au temps passé :

- Frais des instances : l'animation des bénévoles et au plaidoyer est intégrée dans les Missions sociales, les travaux statutaires figurent en frais de fonctionnement.
- Direction Santé Plaidoyer : répartition entre missions sociales France et étranger
- Service Achats-logistique : répartition sur les missions sociales, les frais de recherche de fonds et le fonctionnement
- Services généraux (hors coûts liés au bâtiment du siège) : répartition sur les Missions France (les services généraux traitent des dossiers logistiques pour ces dernières) et les frais de fonctionnement.

Répartition selon l'effectif concerné :

- Services parcours RH- recrutement – formation : au prorata du nombre de personnes gérées
- Frais du bâtiment du siège (y compris les ressources humaines) : au prorata du nombre de personnes du siège travaillant pour les Missions sociales, la recherche de fonds ou le fonctionnement.

Autres clés :

- Journal des donateurs : frais répartis entre les Missions sociales et les frais de recherche de fonds en fonction du nombre de pages de communication ou plaidoyer et du nombre de pages d'appels aux dons.
- Web : frais répartis au nombre de clics (ceux générant des levées de fonds sont imputés aux frais de recherche de fonds)
- Subventions versées au réseau international et non affectées à un objet précis : répartition par tiers sur les missions sociales, les frais de recherche de fonds et le fonctionnement.

22.2. LES RESSOURCES

22.2.1. Fonds issus de la générosité du public

Les fonds issus de la générosité du public sont les dons de particuliers et d'entreprises (hors conventions de mécénat, de produit-partage ou partenariat), les legs, les donations et assurance-vie, le produit des manifestations ainsi que la collecte provenant des membres du réseau.

A partir de 2018 :

- Les produits financiers liés à nos placements sont également inclus dans les « Autres produits issus de la générosité du public ».

Par mesure de simplicité, nous avons en effet considéré que les fonds placés sont issus de nos réserves et de la collecte de dons et libéralités. Pour mémoire, les produits financiers de placement s'élèvent à 0,03M€.

Ces produits de placement figuraient antérieurement en « Autres produits ».

- Les produits financiers liés à des gains de change :

Etant donné la complexité du traçage de l'origine du gain de change, nous appliquons le pourcentage de financement des opérations terrain n'émanant pas de nos bailleurs au montant global des gains de change pour définir ceux émanant de la Générosité du public.

22.2.2. Autres fonds privés

Les autres fonds privés comprennent :

- les fonds versés par les entreprises sous forme de mécénat, produit-partage ou partenariat
- les subventions versées par des organismes privés à but non lucratif.

22.2.3. Subventions & autres concours publics

Ce poste comprend les subventions versées par l'Union Européenne, l'Etat français, les collectivités locales, les établissements publics, les agences de l'ONU ainsi que des organisations gouvernementales étrangères.

22.2.4. Autres produits

Les autres produits comprennent :

- les produits divers de gestion
- les cotisations
- la participation au service « Adoption ».

22.3. IMMOBILISATIONS FINANCEES PAR LA GENEROSITE DU PUBLIC

La part des immobilisations financées par des ressources collectées auprès du public doit spécifiquement apparaître dans le Compte d'Emploi des Ressources.

Il importe donc de définir comment sont financés les investissements.

Utilise-t-on à cet effet des ressources spécifiques, par exemple une subvention dédiée, ou le solde de ressources disponible après financement des autres catégories d'emploi ?

Nous considérons antérieurement qu'aucune immobilisation n'était financée par la Générosité du public, nos investissements étant d'ailleurs peu importants.

A compter de l'exercice 2018, nous avons révisé les règles d'affectation des ressources aux différentes catégories d'emploi (cf. ci-après).

Cela nous conduit à considérer désormais que les investissements ne faisant pas l'objet d'un financement spécifique (subventions par un bailleur public ou privé, don ou legs affectés) sont financés par le solde des Autres Produits ou de la Générosité du public, qui reste disponible après financement des autres catégories d'emploi.

22.4. AFFECTATION DES RESSOURCES ISSUES DE LA GENEROSITE DU PUBLIC

L'ordre d'affectation des ressources aux emplois est le suivant :

Les ressources affectées par le bailleur ou le donateur sont utilisées en priorité au financement de l'objet souhaité par le bailleur ou le donateur.

- Subventions affectées
- Autres fonds privés affectés
- Générosité du public affectée

Les abandons de frais des bénévoles sont affectés au financement du service dans lequel ils effectuent leur bénévolat.

Les cotisations versées par les adhérents couvrent en priorité le financement des obligations statutaires.

Les gains de change financent en priorité les missions sociales.

Les ressources non affectées à un objet précis sont ensuite utilisées comme suit :

- Autres fonds publics ou privés non affectés et autres produits :
 - o Les ressources non affectées (hors celles issues de la générosité du public, des frais administratifs sur subventions et des gains de change) financent prioritairement les coûts de recherche de fonds de l'activité concernée, puis les frais de fonctionnement, puis les autres frais de recherche de fonds (hors GP) et enfin les missions.
 - o Les pourcentages de frais administratifs octroyés sur les subventions publiques servent prioritairement à financer les frais de recherche de subventions publiques, puis les subventions versées au réseau international puis les frais de fonctionnement de l'association, et enfin les missions sociales.
 - o Les pourcentages de frais administratifs octroyés sur les subventions privées servent prioritairement à financer les frais de recherche de subventions privées, puis les subventions versées au réseau international puis les frais de fonctionnement de l'association et enfin les missions sociales.
 - o Les Autres produits financent prioritairement les frais de fonctionnement puis les investissements.
- Générosité du public non affectée :
 - o Collecte versée par le réseau international : Frais de recherche de fonds liés au réseau international, puis subventions versées au réseau international, puis missions sociales
 - o Générosité du public France : Missions sociales jusqu'à épuisement du montant à financer, puis Frais de recherche de fonds issus de la Générosité du public, puis frais de fonctionnement, puis investissements.

Variation des Fonds dédiés de la générosité du public :

Cette variation représente l'utilisation des fonds affectés par le donateur, ou la constatation du fonds dédié lorsque le don n'a pas pu être utilisé conformément à sa demande.

22.5. LES RESSOURCES EN NATURE

Etat des effectifs des bénévoles :

2.016 bénévoles sont intervenus en 2018 représentant un Equivalent Temps Plein de 112,32 personnes.

Dons en nature :

Voir les commentaires à ce sujet au point 4.14 des règles et méthodes comptables.

Les informations présentées ont été établies sur la base des documents comptables

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2018

Ancienne méthode (identique à celle utilisée en 2017)

EMPLOIS	Emplois 2018	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public à consommer sur l'exercice	RESSOURCES	Ressources Collectées 2018	Suivi des ressources collectées auprès du public et à utiliser sur l'exercice
1 - MISSIONS SOCIALES	78 559 062,16	30 909 256,11	Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		6 264 487,67
1.1 Actions réalisées en France	12 358 055,68	8 658 670,70	1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	46 531 430,67	46 531 430,67
1.2 Réalisées à l'étranger	66 201 006,48	22 250 585,41	1.1 Dons et legs collectés	44 054 288,94	44 054 288,94
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	12 909 470,96	12 538 891,20	- Dons manuels non affectés	38 763 240,18	38 763 240,18
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	12 243 208,43	12 243 208,43	- Dons manuels affectés	46 808,38	46 808,38
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	388 845,32	295 682,77	- Legs et autres libéralités non affectés	5 244 240,38	5 244 240,38
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	277 417,21	0,00	- Legs et autres libéralités affectés	-	-
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	5 388 295,61	3 687 912,60	1.2 autres produits liés à l'appel à la générosité du public	2 477 141,73	2 477 141,73
TOTAL	96 856 828,73	47 136 659,91	2 - AUTRES FONDS PRIVES	3 106 208,76	
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	96 856 828,73		3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	46 103 663,14	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	2 272 813,55		4 - AUTRES PRODUITS	1 415 296,58	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	91 893,44		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	97 156 599,15	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	371 657,81		II - REPRISES DES PROVISIONS	1 950 056,15	
V - TOTAL GENERAL	99 593 195,53		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	486 543,93	
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		400 111,96	IV - VARIATION DES FONDS DEBIES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)		293 649,76
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		45 271,61	V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		47 490 900,26	VI - TOTAL GENERAL	99 593 199,23	46 237 780,91
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice			VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	47 490 900,26	
Missions sociales	6 552 642,74				5 011 368,32
Frais de recherche de fonds	8 830,45		Bénévolat/Volontariat	5 727 386,75	
Frais de fonctionnement et autres charges	182 582,46		Dons en nature	1 016 768,90	
TOTAL	6 744 155,65		TOTAL	6 744 155,65	

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2018

Nouvelle méthode

EMPLOIS	Emplois 2018	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public à consommer sur l'exercice	RESSOURCES	Ressources Collectées 2018	Suivi des ressources collectées auprès du public et à utiliser sur l'exercice
1 - MISSIONS SOCIALES	79 290 810,57	30 743 925,92	Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		6 264 487,67
1.1 Actions réalisées en France	14 566 747,57	10 864 483,24	1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	46 667 333,14	46 667 333,14
1.1.1 Actions réalisées directement	14 526 747,57				
1.1.2 Versements à d'autres organismes	40 000,00				
1.2 Réalisées à l'étranger	64 724 063,00	19 879 442,68	1.1 Dons et legs collectés	44 054 288,94	44 054 288,94
1.2.1 Actions réalisées directement	64 203 983,79		- Dons manuels non affectés	38 763 240,18	38 763 240,18
1.2.2 Versements à d'autres organismes	520 079,21		- Dons manuels affectés	46 808,38	46 808,38
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	14 214 326,65	12 912 413,17	- Legs et autres libéralités non affectés	5 244 240,38	5 244 240,38
2.1 Frais d'appel à la GP	12 912 413,17	12 912 413,17	- Legs et autres libéralités affectés	-	-
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	967 628,25		1.2 autres produits liés à l'appel à la générosité du public	2 613 044,20	2 613 044,20
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours p	334 285,23				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	3 351 692,21	2 265 650,09	2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	3 106 208,76	
TOTAL	96 856 829,43	45 921 989,18	3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	46 103 663,14	
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	96 856 829,43		4 - AUTRES PRODUITS	1 279 394,11	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	2 272 819,55		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	97 156 599,15	
III - ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	91 893,44		II - REPRISES DES PROVISIONS	1 950 056,15	
			III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DE L'EXERCICE ANTERIEURS	486 543,93	
			IV - VARIATION DES FONDS DE DÉPENSES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)		
V - EXCÉDENT DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	371 657,81		V - INSUFFISANCE DES RESSOURCES DE L'EXERCICE		293 649,76
V - TOTAL GENERAL	99 593 199,23		V - TOTAL GENERAL	99 593 199,23	46 373 683,38
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		400 111,96			
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		45 271,61			
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		46 276 829,53	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		46 276 829,53
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		6 361 341,82
Missions sociales	6 552 642,74		Bénévolat/Volontariat	5 727 386,75	
Frais de recherche de fonds	8 930,45		Dons en nature	1 016 768,90	
Frais de fonctionnement et autres charges	182 882,46		TOTAL	6 744 155,65	
TOTAL	6 744 155,65				

Partie 2

L'analyse des comptes 2018

1. COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'€	2015	2016	2017	2018
Produits	91 187	97 024	100 104	99 593
Charges	90 922	95 861	99 111	99 223
Résultat	265	1 163	993	371

Une stabilisation de l'activité

En 2018, l'activité globale de Médecins du Monde est restée stable par rapport à 2017 (-0,1%).

Un exercice excédentaire

Le résultat s'élève à +0,37M€, avant imputation des charges relatives à l'adaptation des locaux France aux réserves pour projet associatif.

Il baisse de 0,6M€ par rapport à l'exercice précédent, en raison du tassement du résultat d'exploitation (-0,2M€) et d'un résultat financier plus défavorable que l'an passé (-0,4M€).

1.1 RESULTAT D'EXPLOITATION

1.1.1 Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation s'établissent à 97,7M€ et sont quasi-stables par rapport à 2017 (-0,3%).

Les financements proviennent essentiellement de ressources privées (50M€), qu'il s'agisse de produits émanant du grand public¹ (46,5M€), de subventions privées (3,1M€) ou de produits divers (0,4M€), les subventions publiques s'élevant quant à elles à 46,1M€.

Cet équilibre entre ressources privées et ressources publiques ainsi que la diversification des sources de financement permettent à l'association de maintenir son indépendance financière.

Nous veillons d'ailleurs à garantir cette indépendance en prenant en compte d'autres paramètres tout aussi pertinents : développement de programmes ne s'inscrivant pas dans une réponse aux appels d'offres lancés par des bailleurs, initiation des projets sans attendre de financement extérieur, lancement de missions exploratoires...

Les ressources issues de la générosité du public en France et à l'International marquent une légère progression par rapport à l'an dernier (+1M€).

La **collecte France** s'établit à 38,8M€, soit +0,6M€ par rapport à 2017.

Malgré un contexte défavorable pour la collecte tant sur le plan fiscal (CSG sur les retraites fin janvier) que social, celle-ci augmente de près de 2% dans un marché en décroissance (Chiffres du Baromètre France Générosités : -4,2%).

Nous récoltons les fruits de notre stratégie de développement des prélèvements automatiques, qui représentent aujourd'hui 70% des dons France et nous permettent d'asseoir notre collecte sur un socle moins sensible à court terme aux événements extérieurs.

Les dons ponctuels poursuivent eux leur tendance baissière (-3,3%).

Les **produits de la générosité publique issus du réseau international** s'élèvent à 2,5M€, en nette augmentation par rapport à 2017 (+7,8%, soit +0,2M€). Ces dons nous sont essentiellement versés par MdM Allemagne et MdM Japon.

Le produit des **legs et autres libéralités** se monte à 5,2M€, en hausse de 0,3M€ par rapport à 2017 (+5,7%).

¹ Les produits d'exploitation émanant du grand public sont constitués des dons, legs et dons issus du réseau.

Globalement, les subventions publiques et privées sont orientées à la baisse % (-1,5M€, soit -3% par rapport à 2017), suivant en cela l'évolution des programmes²: leur croissance en France (+7,7% soit + 0.7M€) ne compense pas la diminution de volume à l'international (-3,5%, soit -1,9 M€).

L'achèvement de certains programmes (en Haïti- fin des activités liées à l'ouragan Matthews ; au Niger et au Tchad, fermeture ou mise en stand-by de ces pays ; en Serbie, fin des activités migrants...) s'est conjugué à des difficultés de financement (Irak) et à une situation politique compliquant nos interventions (Sud Syrie).

Cette réduction d'activité est partiellement comblée par les ouvertures (Ouganda) ou le développement de programmes existants (Bangladesh – urgence Rohingyas, Nigéria, Côte d'Ivoire et Palestine).

Les reprises de provisions (1,6M€) traduisent le dénouement au cours de l'exercice de plusieurs risques ou litiges provisionnés antérieurement.

Elles se détaillent de la façon suivante :

- Les reprises de provisions ayant pour contrepartie la constatation d'une charge en 2018 s'élèvent à 0,3M€. Leur effet sur le résultat est donc neutre (coûts de fermeture Tchad + Niger).
- Certaines provisions sont devenues sans objet (le risque ne s'est pas réalisé) et leur reprise améliore le résultat de 0,18M€.
- Enfin la provision pour indemnité de départ à la retraite (IDR) est reprise et dotée chaque année. Le montant de la reprise de la provision IDR se monte à 0,62M€ en 2017, la dotation figure dans les charges ci-dessous.

1.1.2 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation restent stables (-0,1% soit -0,1M€) mais l'on constate des évolutions disparates selon leur nature.

Les différences 2017/2018 les plus notables portent sur :

- **les achats**, 9,4M€. Ils diminuent de 19% (-2,3M€).
Cette baisse s'explique par la réorientation de nos activités, davantage axées sur la santé mentale et le soutien psychosocial, notamment dans le cadre de la crise syrienne.
Les achats de produits pharmaceutiques baissent ainsi de 1M€ par rapport à 2017 (-0,7M€ sur la crise syrienne, -0,3M€ en Irak) et les **achats de matériel médical** diminuent de 1M€ (-0,7M€ sur la crise syrienne, -0,2M€ en Haïti en raison de la fin de l'urgence liée au cyclone Matthews...).
- **les salaires et charges sociales (43,3M€ au total), à rebours, augmentent de +3,3M€, soit +8%.**
La progression concerne tant les salariés de droit français (+1,7M€ / +7%) que les salariés embauchés localement à l'international (+1,6M€ / +11%).

Pour les salariés de droit français cette progression s'explique par
 - la mise en place à partir de juillet 2018 d'une nouvelle classification métiers et de son corollaire une nouvelle grille de rémunération (+0.5M€).
 - l'impact sur une année pleine des créations de service ou de direction décidées en 2017.
 L'augmentation de la masse salariale du staff national employé à l'étranger est liée quant à elle à une réorientation de nos activités : dans le cadre de la crise syrienne par exemple, des activités qui étaient auparavant effectuées par des partenaires d'implémentation le sont maintenant par notre personnel national.
- **les subventions accordées** (8,7M€) baissent de 1,9M€, soit -20%.
Ces subventions sont accordées par Médecins du Monde :

² Les programmes évoqués ci-dessus correspondent aux actions directes sur le terrain, hors les frais de coordination et de gestion du siège.

- à des acteurs locaux institutionnels ou issus de la société civile (en France et à l'étranger), qui relayent nos programmes, conformément à notre projet associatif.
Le montant de ces subventions s'est élevé à 5,1M€ en 2018, soit 1,8M€ de moins qu'en 2017, dont 1,5M€ sur la crise syrienne : des partenariats ont été stoppés ou largement réduits, l'activité ayant été reprise en direct (cf. paragraphe ci-dessus sur le staff national) ; de plus, une chute de 28% du cours de la livre turque par rapport à l'Euro a réduit de fait les dépenses affichées dans nos comptes (de gros partenaires étant réglés dans cette devise).
 - à des membres de notre réseau international pour les aider à monter des programmes de terrain ou de plaidoyer et à développer leur collecte. Leur montant, 3,6M€ en 2018, est stable par rapport à 2017.
- **les autres charges** (0,6M€), en hausse de 0,2M€ soit +64%.
L'augmentation est liée à un redressement faisant suite à des dépenses considérées comme inéligibles par un bailleur. Ce redressement, provisionné en 2017, a fait l'objet de reprise de provisions. C'est donc une opération n'ayant aucun impact sur le résultat 2018.
- **les dotations aux comptes de provisions** (1,5M€) en hausse de 0,2M€, soit +19%.
Les principales dotations 2018 portent sur des risques liés à nos opérations internationales et sur l'ajustement annuel de la provision pour indemnités de départ à la retraite.

1.2 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est déficitaire de 0,6M€ sur l'exercice, du fait des variations de change.

Les écarts de change effectivement constatés sur nos opérations internationales génèrent une perte nette de 0,2M€, en légère amélioration par rapport à l'an dernier.

En revanche, les provisions pour pertes de change, résultant de la comparaison entre la valeur d'enregistrement de nos créances et nos dettes en devises et leur valeur théorique selon le cours des devises au 31/12, sont en nette progression (+0,4 M€) affectant ainsi le résultat financier (-0,4M€ par rapport à l'an passé).

Les produits de placements restent très marginaux (0,03M€) et stables par rapport à 2017.

Notre politique de placement privilégie les placements monétaires (dépôts ou comptes à terme ou sur livrets, Sicav/FCP) qui font partie des actifs les plus sécurisés du marché.

1.3 RESULTAT EXCEPTIONNEL, IS ET VARIATION DES FONDS DEDIES

Le résultat exceptionnel (-0,03M€) n'appelle pas de remarque particulière.

L'impôt sur les sociétés (IS) porte sur les produits de certains de nos placements et les revenus locatifs issus de legs, imposables à taux réduit.

La variation des fonds dédiés (report de ressources non utilisées - engagements à réaliser) se traduit cette année par une importante reprise nette de ressources (+0,4M€) essentiellement liée à l'utilisation de fonds reçus pour le Népal et des missions France.

2. BILAN

ACTIF (En milliers d'€)	2018			2017	PASSIF	2018	2017
	Brut	Amort/Prov	Net				
Actif immobilisé	21 612	16 221	5 391	5 487	Fonds propres	18 512	18 141
Stocks	305		305	308	Provisions pour risques et charges	2 989	2 667
Créances	55 556	6	55 550	50 601	Fonds dédiés	120	514
Trésorerie	27 872		27 872	28 435	Dettes	18 778	16 221
Charges constatées d'avance	5 071		5 071	678	Produits constatés d'avance	53 790	47 966
Total	110 416	16 227	94 189	85 509	Total	94 189	85 509

Le total du bilan (94,2M€), soit +8,7M€ par rapport à 2017 est impacté par :

- la progression des créances bailleurs (+4,9M€ à l'actif), et des produits constatés d'avance liés aux subventions (+5,8M€ au passif)
Les nouveaux contrats passés avec les bailleurs croissent en effet significativement d'une année sur l'autre. Pour mémoire, les conventions avec les bailleurs sont enregistrées en créances dès la signature de l'accord, quelle que soit la période couverte, et les produits constatés d'avance représentent la part des subventions relative aux exercices futurs.
- par les charges constatées d'avance liées aux subventions que Médecins du Monde-France reçoit et reverse au réseau (+4,4M€ à l'actif).
Les membres du réseau financent depuis plusieurs années bon nombre de programmes MDM France. En retour, et pour la première fois cette année, Médecins du monde France a contracté des financements au bénéfice de membres de la communauté MdM (ainsi un contrat signé par MDM France avec un bailleur canadien finance-t-il des programmes de MdM Belgique en République Démocratique du Congo -RDC). Médecins du Monde traite le contrat signé avec le bailleur selon la règle habituelle, et enregistre corollairement en charges le montant à reverser au membre du réseau qui sera opérateur. Les charges constatées d'avance correspondent donc à la quote-part de subvention relative aux exercices futurs (3,8M€).
Par ailleurs, nos partenaires reçoivent des versements pour faire face à leurs dépenses futures, versements qui antérieurement étaient passés intégralement en charge au moment du paiement. Nos partenaires pour la première fois cette année ont été en mesure de nous communiquer leur consommation réelle sur l'exercice 2018. Nous avons donc mis en charges constatées d'avance la part des versements qui sera utilisée sur l'exercice 2019 (0,5M€).

L'actif immobilisé 5,4M€ n'appelle pas de remarque particulière.

Aucun investissement notable n'a été opéré en 2018. Les principales acquisitions portent sur des renouvellements de véhicules terrain ou du matériel informatique.

La trésorerie baisse de 0,6 M€ pour s'établir à 27,9M€.

Nous avons en effet reçu d'importants acomptes bailleurs en toute fin d'année 2017 et nous conservons moins de liquidités sur nos pays d'activité fin 2018.

Les fonds propres croissent du montant de l'excédent enregistré sur l'exercice. Leur montant au 31/12/2018, soit 18,5M€, représente 2,29 mois d'exploitation.

Le poste « Autres Dettes » augmente de 2M€ pour s'établir à 10M€.

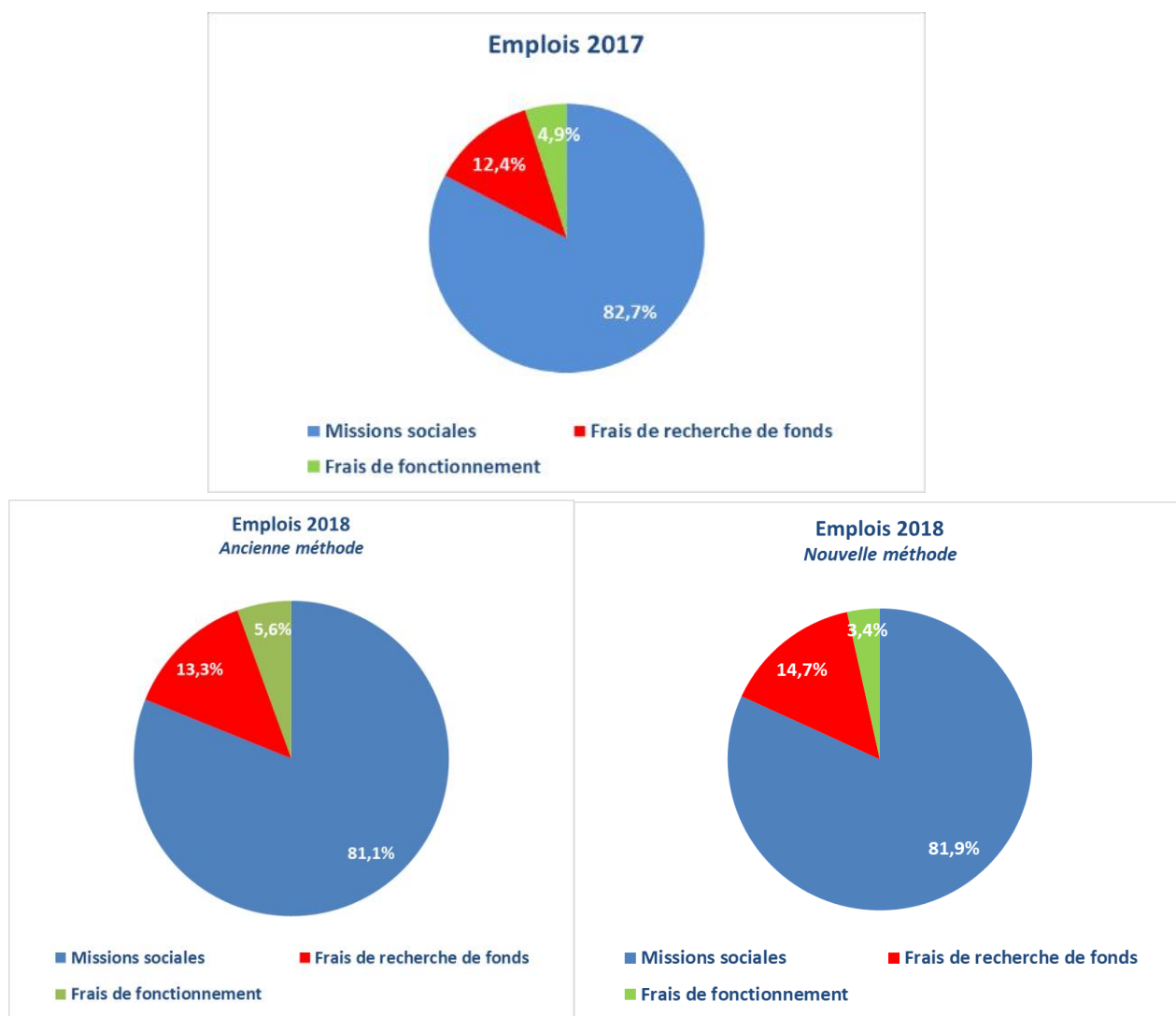
Cette croissance résulte essentiellement du contrat de financement RDC à reverser à MdM-Belgique.

3. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Les ratios ci-après sont calculés à partir du compte d'emploi annuel des ressources, sans y intégrer les éléments purement comptables comme les variations de provisions (dotations ou reprises) et les variations de fonds dédiés (engagements à réaliser ou report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs), donc à partir de la ligne total 1 du compte d'emploi des ressources (lignes intitulées « total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat » et « total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat »).

Pour 2018, 2 versions du CER seront présentées, l'une correspondant au mode d'établissement en usage jusqu'à fin 2017, l'autre reprenant les nouvelles clés de répartition définies par le Conseil d'Administration de février 2019.

3.1. LES EMPLOIS



Globalement, les missions sociales diminuent de 2,4% selon l'ancienne méthode et de 1,5% selon la nouvelle méthode. Ce sont les missions à l'étranger qui enregistrent la plus grosse baisse (-3,8% selon l'ancienne méthode et -5,9% selon la nouvelle), alors que les missions en France progressent de 6% selon l'ancienne méthode et de 25% selon la nouvelle méthode.

Comme expliqué précédemment, cette diminution globale porte sur nos activités internationales.

Elle résulte de l'achèvement de plusieurs programmes et de difficultés rencontrées en Irak et sur la crise syrienne, qui ne sont que partiellement compensés par des ouvertures ou le développement de programmes existants (France et international).

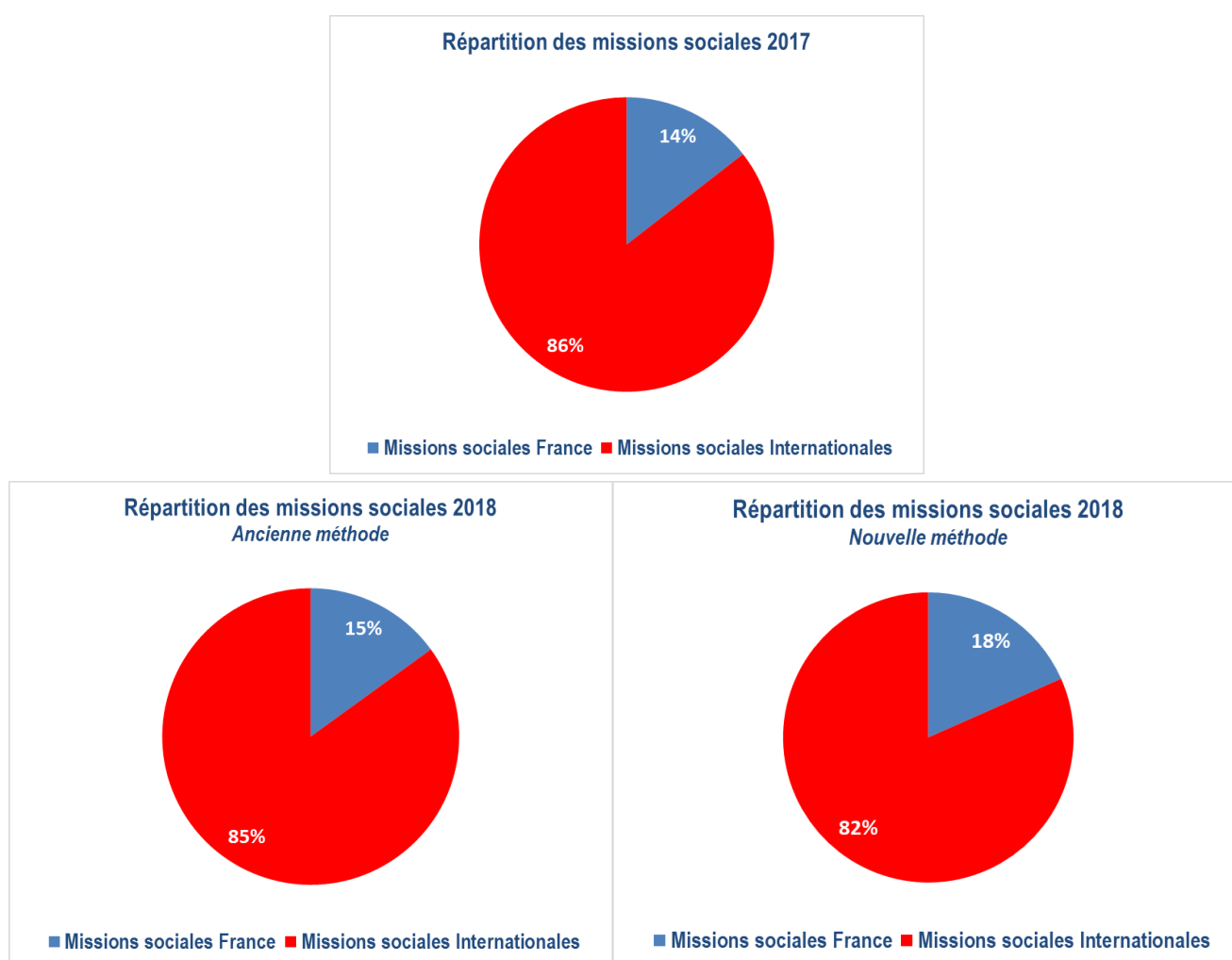
Le poids des missions sociales baissant dans nos emplois, ceux des frais de recherche de fonds et des frais de fonctionnement augmentent corollairement (selon l'ancienne méthode de calcul).

3.1.1 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES FRANCE ET ETRANGER

Une répartition France / Etranger sensiblement équivalente à celle de 2017

Les missions à l'international diminuent de 2,6M€ alors que les missions France augmentent légèrement (+0,7M€), le poids de ces dernières dans l'ensemble augmente légèrement (+2,8%).



Les variations de pourcentage entre les CER 2018 ancienne et nouvelle méthodes sont expliquées ci-après.

ACTIONS REALISEES EN FRANCE

Actions réalisées en France en milliers d'€	2017	2018 – CER ancienne méthode	2018 – CER nouvelle méthode
Centres d'accueil, de soins et d'orientation	3 493	3 801	3 801
Autres missions France	3 603	4 015	4 015
Missions de témoignage	782	565	1 921
Subventions versées à d'autres organismes	10	40	40
Plaidoyer et qualité des pratiques	361	595	524
Coordination et gestion des Programmes France	3 403	3 343	4 266
Total	11 652	12 358	14 567

Variations 2017 et 2018**Opérations France** (Centres d'accueil et autres missions)

Les Opérations France croissent de 0,72M€ (cf. les commentaires faits marquants 2018 ci-dessous).

Missions de témoignage

Les coûts relatifs aux missions de témoignage étaient auparavant répartis à 25% sur les missions France et 75% sur les missions internationales. Or nos activités de témoignage et de communication se concentrent essentiellement sur la France et ainsi la nouvelle méthode a permis de réajuster les pourcentages entre France et étranger pour coller au mieux à la réalité.

Appui aux opérations (plaidoyer, qualité des pratiques, coordination et gestion)

Afin d'avoir une plus juste vision des coûts d'appui et de coordination, nous avons inclus dans les coûts de gestion des programmes France une quote-part des frais liés à l'utilisation des bâtiments et des moyens informatiques.

Faits marquants 2018

En 2018, l'accueil des personnes migrantes en France s'est encore dégradé ; afin d'être au plus proche des personnes, sur leurs lieux de vie pour témoigner et dénoncer les conditions de vie, MdM a renforcé ses actions dans différentes régions du territoire.

A la frontière transalpine (de Menton à Briançon), MdM intervient en complémentarité des dispositifs de soins et d'accueil existants en collaboration avec les acteurs locaux, pour proposer dans les lieux d'accueil un bilan de santé, des premiers soins et une orientation si nécessaire, ainsi qu'une écoute auprès des exilés ainsi qu'auprès des aidants, bénévoles.

Sur Paris, MdM a renforcé sa veille sanitaire par la mise en place d'une permanence d'Accueil et d'Ecoute Psy et juridique, spécifique pour les exilés des campements et d'une coordination des différents acteurs impliqués sur le terrain pour interpeller les pouvoirs publics sur la situation.

Et sur le Littoral des Hauts de France, MdM a poursuivi ses efforts pour maintenir une clinique mobile et développer une approche en santé mentale et soutien psychosocial pour venir en aide aux plus vulnérables. Des accompagnements vers les structures de santé et des distributions de biens de première nécessité ont également été réalisés.

Autres missions

Faire reprendre par les acteurs de droit commun, ou d'autres associations, les approches innovantes que nous avons développées, après avoir démontré leur efficacité, reste un de nos objectifs premiers.

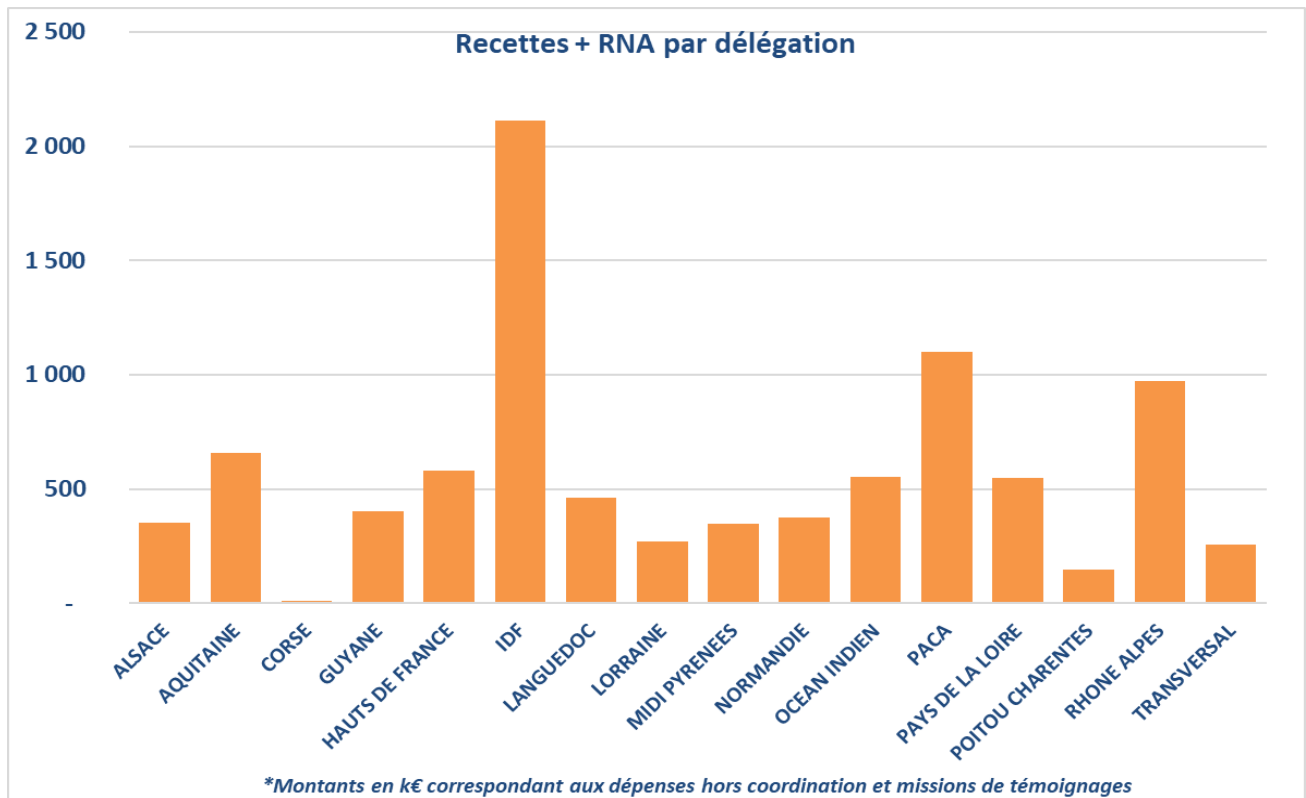
L'année 2018 aura ainsi vu l'aboutissement d'un programme médico-psycho-social auprès des personnes vivant en squats : le programme Squats IdF, Avec l'objectif de réduire les risques socio-sanitaires des personnes vivant dans les lieux non prévus pour l'habitat, le programme a produit un rapport de capitalisation retraçant les 10 ans d'intervention. Au travers de son approche, être avec et partir d'eux, le programme s'est attaché à démontrer une démarche co-construite avec les personnes concernées.

Dans le même esprit, Médecins du Monde a porté le programme Parrainage des Enfants Hospitalisés pendant 30 ans durant lesquels plus de 2 532 enfants hospitalisés ont été accompagnés et a permis de développer des pratiques uniques dans le domaine de l'accompagnement et la prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité extrême dans des établissements hospitaliers. Cette mission historique pour Médecins du Monde a été transférée vers la Chaîne de l'Espoir fin 2018.

En 2018, Médecins du Monde a également poursuivi le développement de programmes innovants : dans son travail de réorientation, le CASO de Marseille a ainsi proposé la mise en place à titre expérimental d'une PASS (permanence d'accès aux soins de santé) de ville. La phase pilote a démarré en novembre 2018 avant un déploiement du dispositif à plus large échelle sur le territoire marseillais en 2019.

Sur le même registre, la Mission France Guyane a étudié la faisabilité d'un dispositif similaire en Guyane.

Enfin, de nouveaux territoires ont fait l'objet de diagnostic, notamment dans le Bassin Minier (Hauts de France) et à la Réunion.



ACTIONS REALISEES A L'ETRANGER

Actions réalisées à l'étranger en milliers d'€	2017	2018 - ancienne méthode	2018 - nouvelle méthode
Afrique	14 349	15 684	15 684
Amérique latine et Caraïbes	4 530	3 241	3 241
Asie	6 032	6 534	6 534
Europe	3 658	2 394	2 394
Moyen-Orient et Afrique du Nord	23 880	23 409	23 409
Missions internationales régionales	-	1	1
Missions exploratoires	75	99	99
Missions transversales	1 121	453	453
Opération Sourire	421	424	424
Adoption	467	364	364
Réseau International	3 284	1 882	681
Missions de témoignage	2 699	1 736	93
Plaidoyer et qualité des pratiques	671	1 104	1 175
Pôle opérationnel régional Amman	1 080	1 467	1 467
Coordination et gestion des missions	6 541	7 408	8 703
	68 808	66 201	64 724

Variations entre 2017 et 2018

Opérations Internationales (5 régions, missions exploratoires, missions transversales, Opération Sourire et adoption)
Le volume des activités directes sur le terrain est passé de 54,5M€ en 2017 contre 52,6M€ en 2018) – voir plus loin les variations par continent.

Réseau international

En 2018 de manière globale l'appui au réseau a baissé.
De plus, les subventions non affectées ont été réparties différemment entre les trois catégories d'emplois.

Missions de témoignage

Les coûts relatifs aux missions de témoignage étaient auparavant répartis à 25% sur les missions France et 75% sur les missions internationales. Or nos activités de témoignage et de communication se concentrent essentiellement sur la France et ainsi la nouvelle méthode a permis de réajuster les pourcentages entre France et étranger pour coller au mieux à la réalité.

Appui aux opérations (plaidoyer, qualité des pratiques, coordination et gestion)

Afin d'avoir une plus juste vision des coûts d'appui et de coordination, nous avons inclus dans les coûts de gestion des programmes internationaux une quote-part des frais liés à l'utilisation des bâtiments et des moyens informatiques.

FAITS MARQUANTS 2018

En 2018 MdM a poursuivi ses activités en lien avec les priorités stratégiques dans le domaine des crises et urgences, santé sexuelle et reproductive, réduction des risques, migrations droits et santé et santé et environnement.

La crise syrienne a été marquée cette année par la reprise du contrôle d'une grande partie du territoire syrien par les autorités de Damas, ce qui a grandement affecté nos activités transfrontalières (cross-border) et en particulier nos activités dans le sud de la Syrie.

Dans le nord-ouest Syrie, en revanche, les activités se sont élargies à Afrin notamment grâce à MdM-Turquie.

Pour faire suite à l'afflux de réfugiés sud soudanais au nord de l'Ouganda, MdM a ouvert un programme à Bidibidi dans le district de Yumbe.

Il assure aux réfugiés sud-soudanais et à la communauté hôte, l'accès aux soins de santé primaires, à la santé sexuelle et reproductive et à la santé mentale / support psychosocial, et inclue également le traitement des violences liées au genre. Ce projet explique la forte augmentation de nos activités dans ce pays.

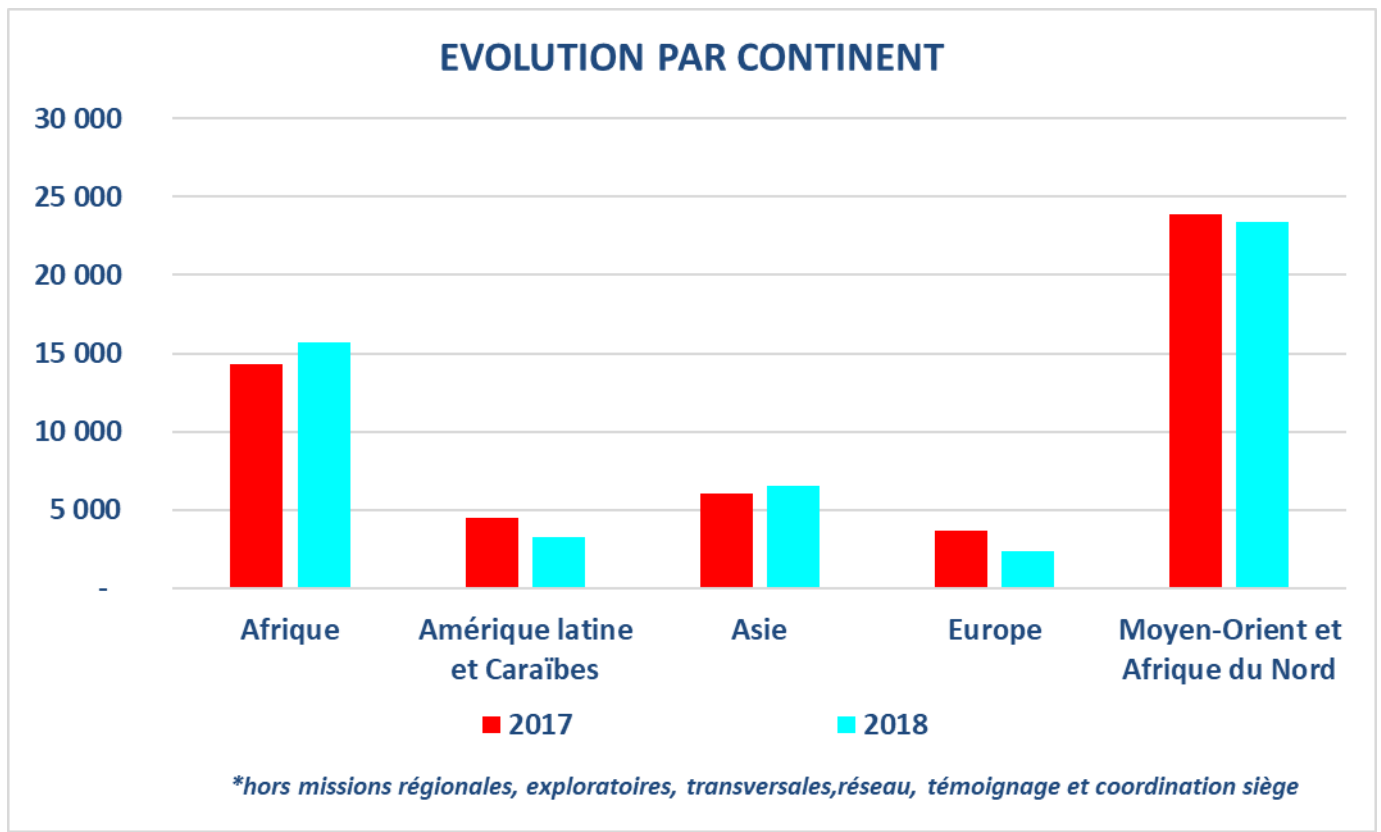
Le cancer du col de l'utérus (CCU) est la première cause de mortalité par cancer chez la femme au Burkina Faso.

En 2017, seulement 6,7 % des femmes étaient dépistées. En 2018, MdM a lancé au Burkina Faso son premier projet sur le sol africain de prévention et prise en charge du CCU. Ce projet pilote est prévu sur quatre ans.

Des politiques européennes hostiles aux migrants et prônant la fermeture des frontières, ont considérablement réduit les flux migratoires, nous conduisant à clôturer nos programmes migrants en Europe, que ce soit en Italie (Calabre), en Bulgarie ou en Serbie.

L'ouverture de deux programmes santé et environnement en 2018 aux Philippines et au Népal va permettre à MdM d'approfondir cette thématique à l'international, même si elle reste encore difficile à financer.

Répartition des opérations par continent* :



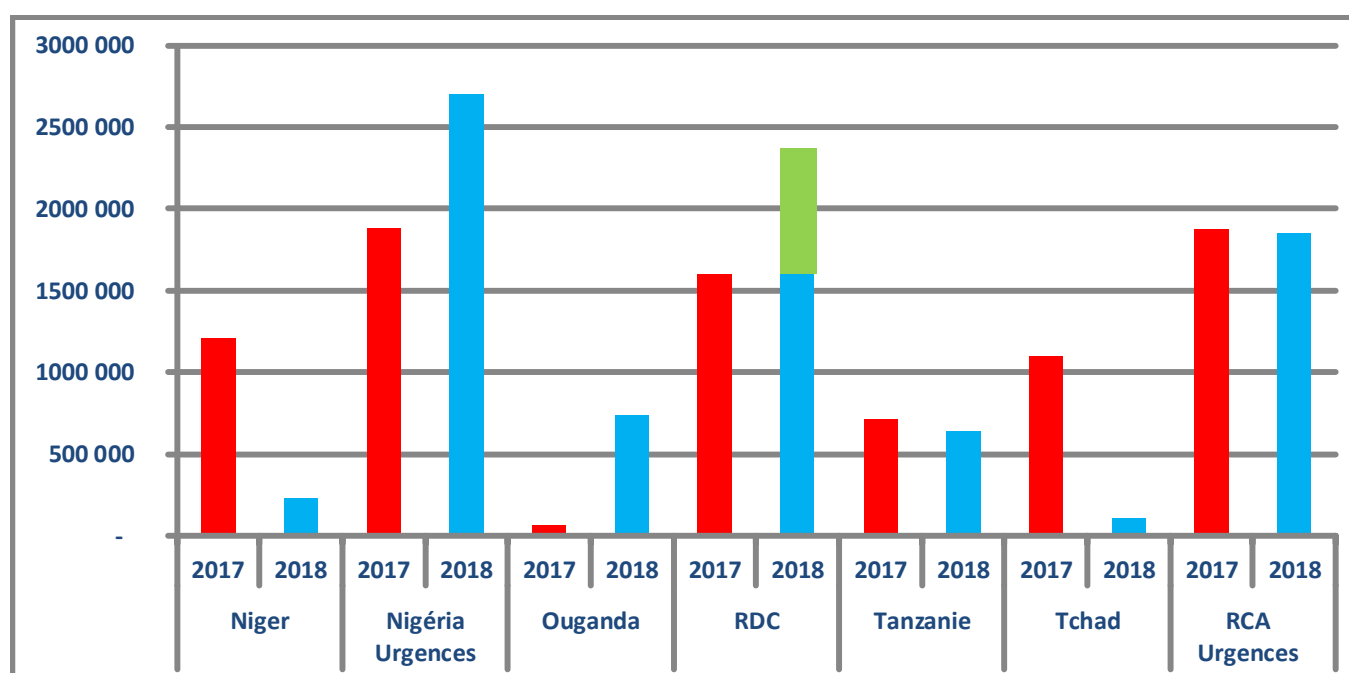
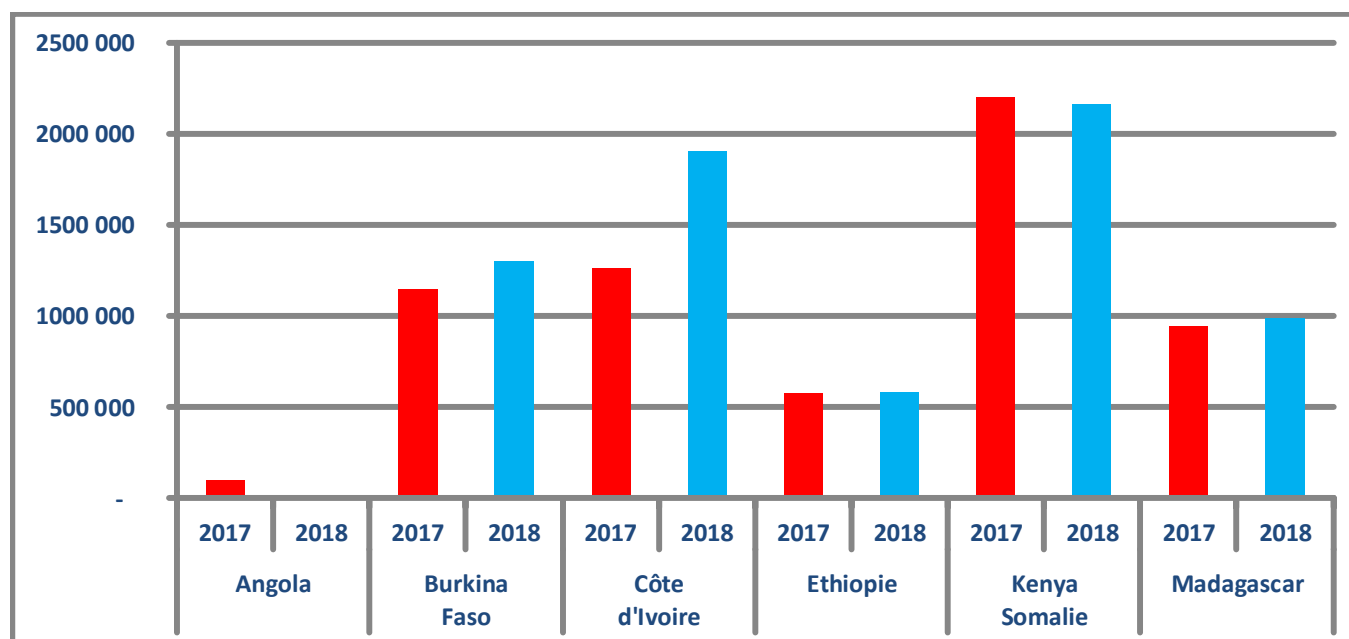
FOCUS AFRIQUE

Réalizations 2017 : 14,3M€

Réalizations 2018 : 15,7M€

L'année 2018 a été marquée par

- Fermeture des programmes au Tchad et au Niger
- Ouganda : ouverture du programme à Bidibidi
- Côte d'Ivoire : montée en puissance du projet de santé sexuelle et reproductive en milieu scolaire
- Nigéria : ouverture de deux nouvelles cliniques dans la région de Damboa et réponse à l'épidémie de choléra
- RDC : comptabilisation du projet de MdM-Belgique commencé en 2018 et financé par un contrat signé par MdM-France (indiqué en vert sur le graphique ci-dessous)

Volume financier des opérations en €

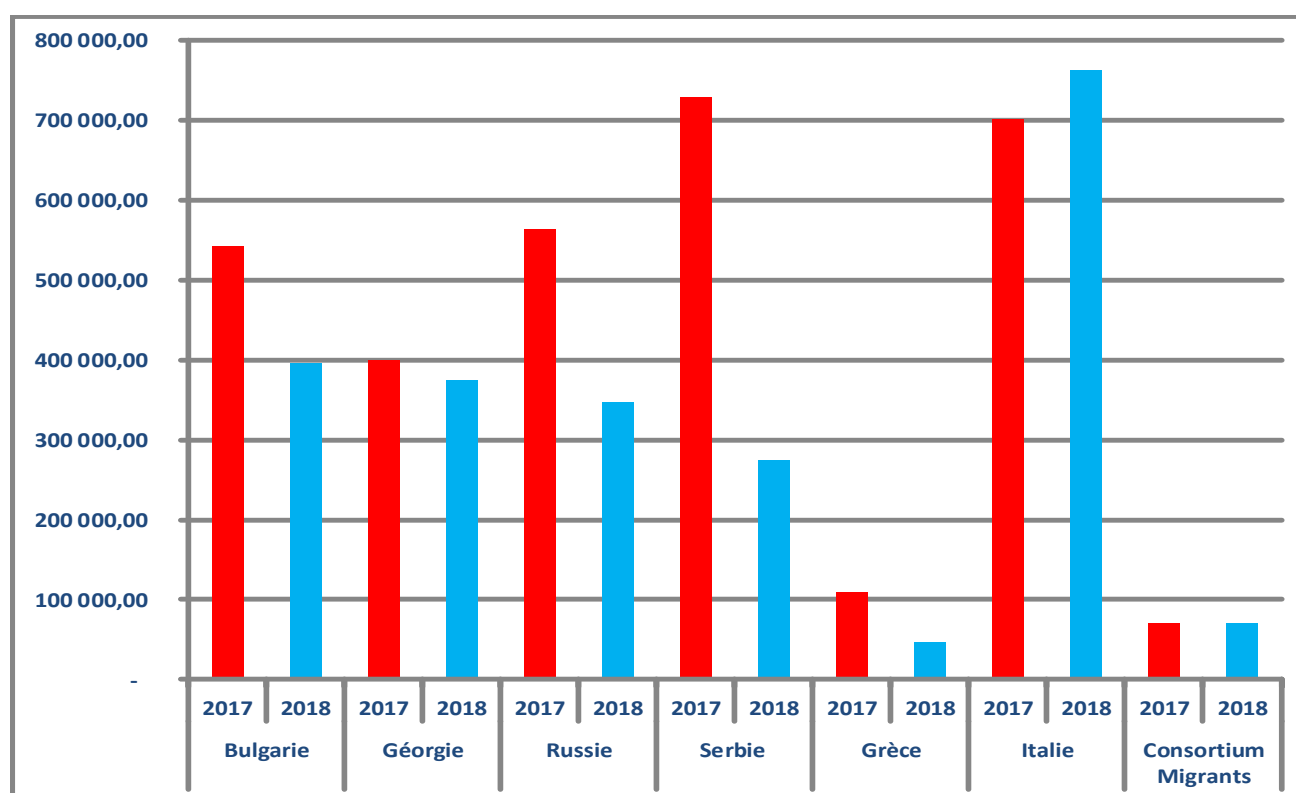
FOCUS EUROPE

Réalizations 2017 : 3,7M€

Réalizations 2018 : 2,4M€

L'année 2018 a été marquée par

- Bulgarie : fermeture du projet Migration Droits et Santé (MDS), évaluation pour une réorientation du programme Santé Sexuelle et Reproductive auprès des populations Roms
- Italie : réorientation des activités MDS vers de l'appui aux acteurs locaux et fermeture de la base en Calabre fin 2018
- Serbie : fin du projet MDS et fermeture de la mission en septembre
- Russie : consolidation des activités à destination des Travailleurs Du Sexe (TDS) à Moscou, réalisation d'une recherche épidémiologique
- Géorgie : développement en région du modèle Réduction Des Risques (RDR) de soutien par les pairs, consolidation du plaidoyer avec les acteurs locaux
- Caucase : mission exploratoire en Arménie et Azerbaïdjan pour une mise à l'échelle régionale

Volume financier des opérations en €

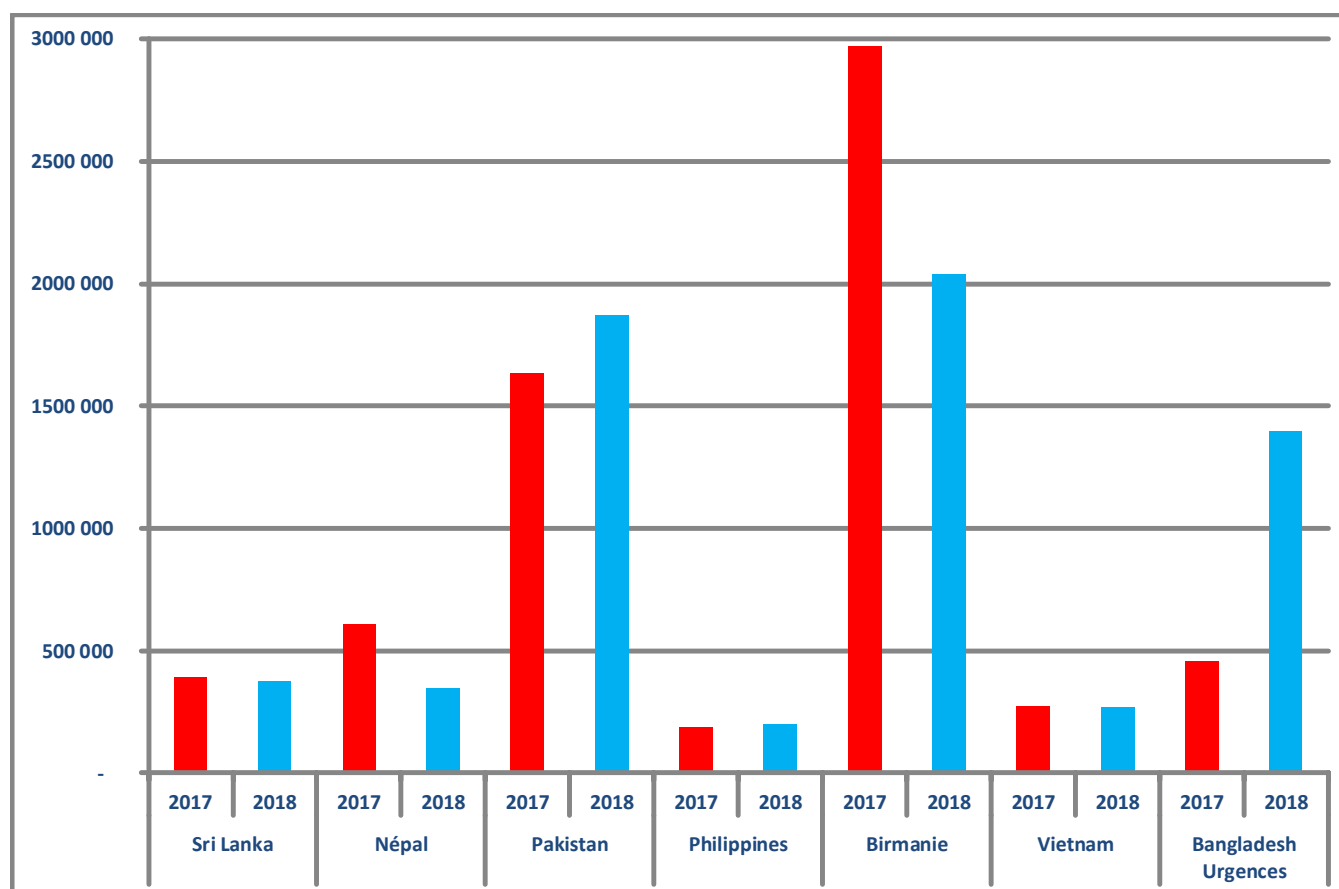
FOCUS ASIE

Réalizations 2017 : 6 M€

Réalizations 2018 : 6,5M€

L'année 2018 a été marquée par

- Népal : fin du projet post urgence, lancement des activités santé environnement
- Sri Lanka : fin de la phase actuelle d'activités et préparation de la passation du projet à MdM-Japon
- Birmanie : ralentissement des activités Réduction des Risques dans le Kachin dû au contexte dégradé
- Vietnam : lancement de la cohorte de traitement contre l'hépatite C et préparation de la clôture du programme
- Philippines : lancement du projet communautaire santé environnement
- Bangladesh : projet de soutien aux Rohingyas sur une année pleine
- Pakistan : nouveau projet Punjab commencé fin 2017

Volume financier des opérations en €

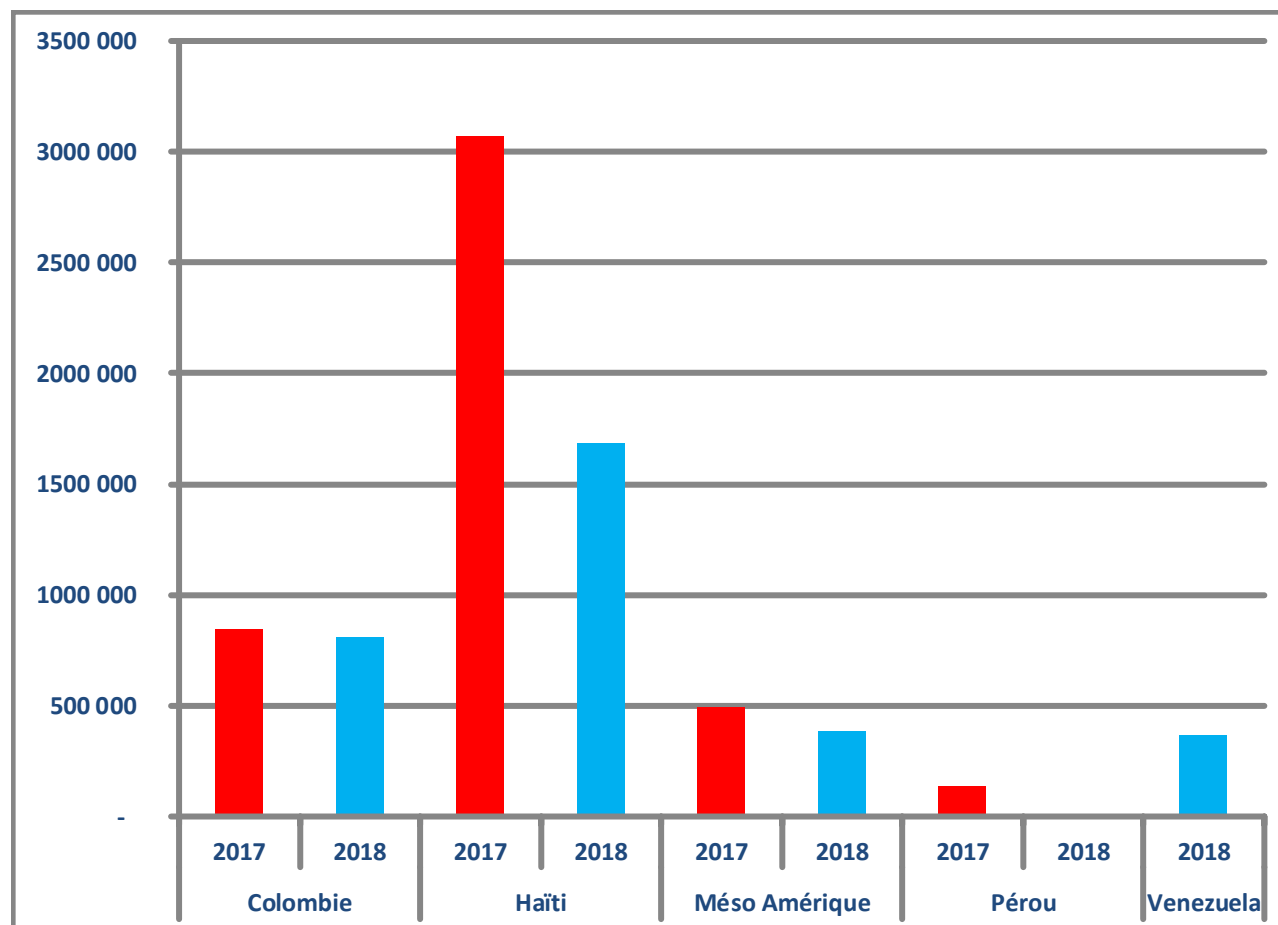
FOCUS AMERIQUE LATINE ET CARAIBES

Réalisations 2017 : 4,5M€

Réalisations 2018 : 3,2M€

L'année 2018 a été marquée par :

- Venezuela : ouverture programme soutien à la société civile
- Haïti : baisse des activités suite à la fin des programmes liés au cyclone Matthews
- Colombie : fermeture des activités dans le Meta
- Mexique : fermeture des activités Travailleurs Du Sexe (TDS) à Tapuchula

Volume financier des opérations en €

FOCUS MOYEN ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

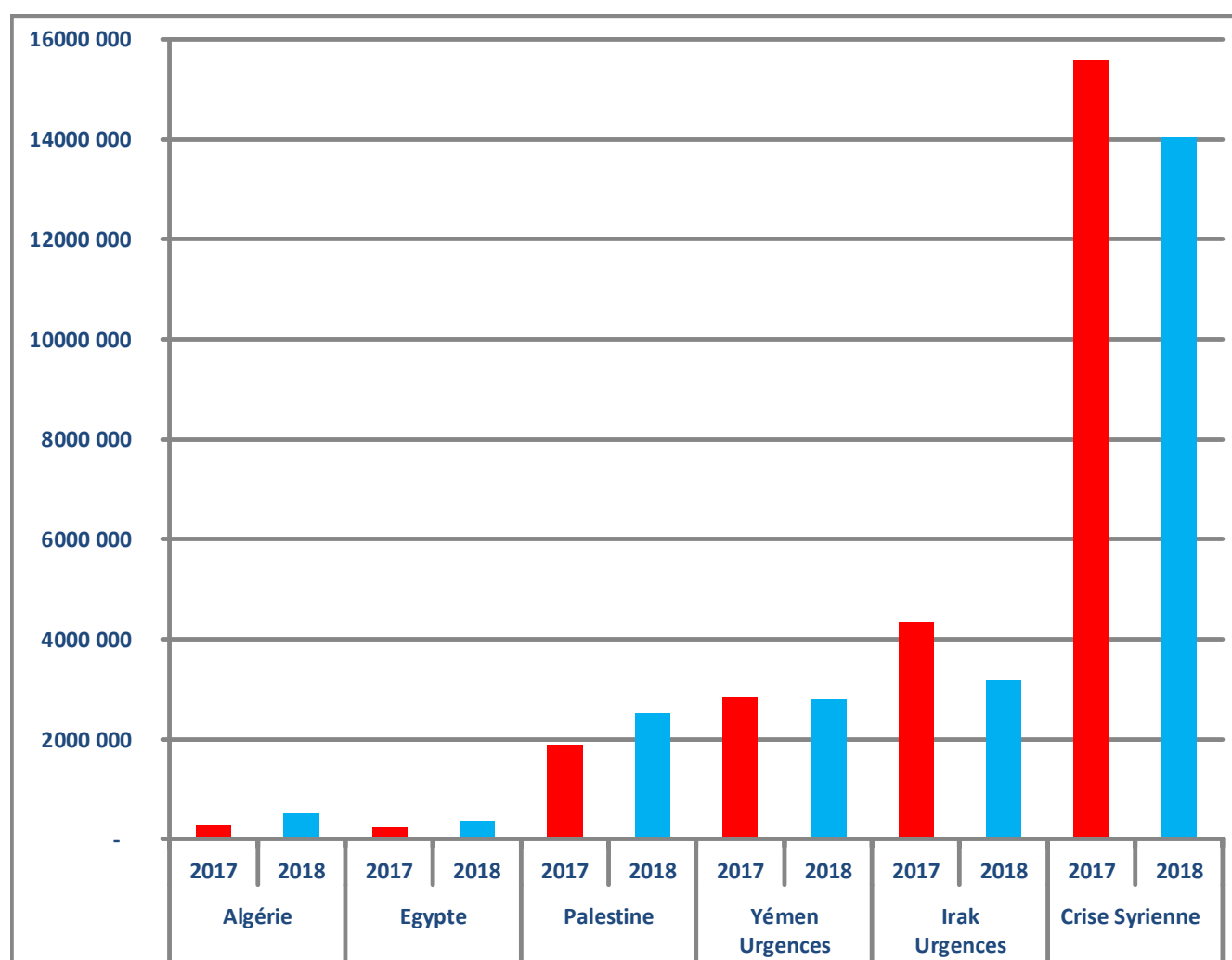
Réalisations 2017 : 23,9M€ (hors pôle opérationnel basé à Amman)

Réalisations 2018 : 23,4M€ (hors pôle opérationnel basé à Amman)

L'année 2018 est marquée par :

- Palestine : urgence Gaza
- Yémen : ouverture d'une base au sud-Yémen
- Algérie : augmentation des activités à Oran
- Irak : décroissance des programmes suite à des difficultés de financement
- Crise syrienne, dont :
 - Syrie : baisse très importante des activités transfrontalières en Sud-Syrie depuis la Jordanie et le Liban
 - Turquie : reprise en direct des activités qui étaient implémentées par des partenaires locaux, passage de certaines activités vers le système de santé turc et réorientation des programmes vers la santé mentale

Volume financier des opérations en €



3.1.2 Frais de recherche de fonds

en milliers d'€	2017	2018 - ancienne méthode	2018 - nouvelle méthode
Frais de recherche de fonds	12 036	12 909	14 214

Entre 2017 et 2018, ancienne méthode, les frais de recherche de fonds augmentent en valeur absolue (+0,87M€) pour s'établir à 12,9M€ en raison de l'augmentation des investissements. En effet nous avons investi dans de nouveaux modes de collecte et poursuivi notre développement des prélèvements automatiques.

La différence entre 2018 ancienne et nouvelle méthodes est liée essentiellement aux facteurs suivants :

- Inclusion d'une quote-part des frais liés à l'utilisation des bâtiments et des moyens informatiques.
- Réallocation d'une partie des subventions versées aux membres du réseau international
- Intégration d'une partie des coûts de communication liés à la recherche de fonds

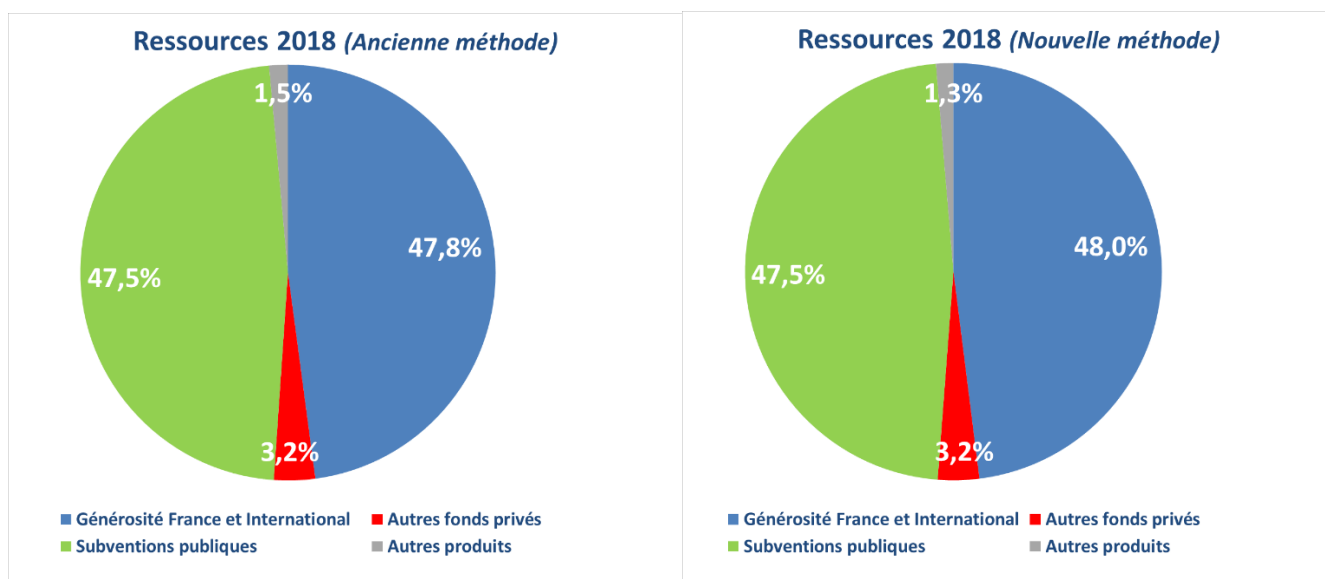
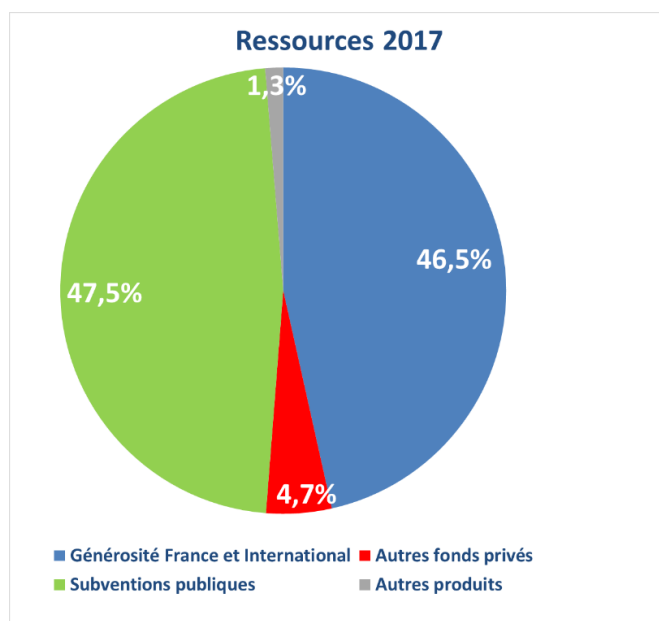
3.1.3 Frais de fonctionnement

en milliers d'€	2017	2018 - ancienne méthode	2018 - nouvelle méthode
Frais de fonctionnement	4 758	5 388	3 351

A périmètre constant (comparaison 2017 et 2018 ancienne méthode) le poids des frais de fonctionnement augmente légèrement : 5,6% du total des emplois (+0,6M€) : poursuite du plan de transformation (développement du service en charge), structuration de services support (juridique, services généraux etc.)

En revanche l'application des nouvelles clés de répartition génère une forte diminution des frais de fonctionnement entre 2017 et 2018 à la fois en valeur absolue (-1,4M€) et en pourcentage des emplois (de 4,9% à 3,4%). Les frais liés à l'utilisation du bâtiment et des moyens informatiques sont désormais répartis sur les différents types d'emplois.

3.2. LES RESSOURCES



Les ressources ont été analysées précédemment.

Il convient cependant de préciser que l'équilibre entre financement public et financement privé est respecté.

Les subventions publiques représentent 47,5% des recettes, soit nettement en deçà de 50% des ressources.

3.3 LES INVESTISSEMENTS

Selon l'application des nouvelles règles d'affectation des ressources, la générosité du public finance les investissements 2018. Ces derniers s'élèvent à 400.112€. Les amortissements correspondant à ces investissements se montent à 45.272€ en 2018.

Partie 3 :

Le rapport spécial sur les conventions réglementées

MEDECINS DU MONDE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Reconnue d'utilité publique par décret du 24 janvier 1989

62, rue Marcadet

75882 PARIS Cedex 18

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes

de l'exercice clos le 31 décembre 2018



Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

MEDECINS DU MONDE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Reconnue d'utilité publique par décret du 24 janvier 1989

62, rue Marcadet

75882 PARIS Cedex 18

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes

de l'exercice clos le 31 décembre 2018

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Société anonyme au capital de 1 723 040 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte



CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTION RELATIVE A LA REMUNERATION DES DIRIGEANTS, CONFORMEMENT A L'ARTICLE 261-7-1° DU CODE GENERAL DES IMPOTS : CONVENTION AVEC UN ADMINISTRATEUR (REMUNERATION DU PRESIDENT)

Personnes concernées :

Dr. Françoise SIVIGNON, Présidente de Médecins du Monde du 1^{er} janvier 2018 au 9 juin 2018.

Dr. Philippe de BOTTON, Président de Médecins du Monde du 9 juin 2018 au 31 décembre 2018.

Nature, objet et modalités :

Les modalités de cette convention sont le versement d'une rémunération brute de :

- 22 751,92 euros pour le Dr. Françoise SIVIGNON sur la période du 1^{er} janvier 2018 au 9 juin 2018, conformément aux statuts de l'association et à l'approbation des membres lors de l'Assemblée Générale.
- 28 899,70 euros pour le Dr. Philippe de BOTTON sur la période du 9 juin 2018 au 31 décembre 2018, conformément aux statuts de l'association et à l'approbation des membres lors de l'Assemblée Générale.

A Paris-La Défense, le 29 avril 2019

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Jean-Pierre VERCAMER

Partie 4 :

Le budget pour l'exercice 2019

Emplois	Budget 2019	Ressources	Budget 2019
Missions Sociales	93 645 103	Ressources collectées auprès du public	46 547 014
Actions réalisées en France	13 156 644	Dons manuels	39 584 429
Actions réalisées à l'étranger	80 488 459	Legs, autres libéralités, produits sur legs et donations	5 912 585
Frais de recherche de fonds	12 149 230	autres produits liés à l'appel à la générosité du public	1 050 000
Frais d'appel à la générosité du public	11 504 862	Autres fonds privés	3 510 769
Frais de recherche des autres fonds privés	379 207	Subventions et autres concours publics	61 297 402
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	265 161	Autres produits	57 500
Frais de fonctionnement	6 124 328	Déficit de l'année	505 977
Total	111 918 662	Total	111 918 662

Commentaires sur le budget 2019

Le budget 2019 a été validé par le Conseil d'Administration (CA) du 15 décembre 2018.

Le budget 2019 est présenté ci-dessus sous forme de Compte d'Emploi des Ressources ancien format (avant modification des clés de répartition validée par le CA de février 2019). Il décrit les activités de notre association ou « emplois » ainsi que les produits finançant ces activités ou « ressources ». Des provisions budgétaires liées aux risques de non obtention des financements recherchés sont incluses en moins dans les ressources.

Sa construction s'est opérée à travers un processus structurant et participatif : note d'orientation stratégique 2019-2021, Commissions Paritaires Nationales et Internationales, ...

Le budget a été construit sur 3 années (2019, 2020, 2021).

Seul le budget 2019 fait l'objet d'une approbation lors de l'Assemblée Générale (AG) 2019, les deux années suivantes seront revues de façon glissante.

Le Conseil d'Administration a décidé de présenter au vote de l'AG un budget légèrement déficitaire.

Le résultat ressort à -0,51M€ (-0,49M€ une fois reprises les réserves pour projet associatif constituées lors des AG antérieures).

Ce budget répond aux chantiers prioritaires du CA :

- Poursuite du projet de dynamique et d'évolution de la Vie Associative
- Mise en œuvre du projet humain
- Mise en œuvre de la déconcentration/régionalisation du pilotage de nos actions sur le terrain, tant en France qu'à l'International
- Poursuite de la dynamique opérationnelle
- Poursuite de la feuille de route du réseau international
- Renforcement de l'efficacité de l'organisation et mise en œuvre du Schéma Directeur des Systèmes d'Information

Il reflète également :

- La passation des activités du Nord-Ouest de la Syrie à Médecins du Monde-Turquie, association issue de Médecins du Monde France qui a pris son indépendance et est devenue membre du réseau international en octobre 2018

- L'accompagnement des membres du réseau dans la recherche de financement
- Le renforcement de la politique de diversification des bailleurs (aucun d'entre eux ne doit financer plus de 10% de nos activités au global)
- la redéfinition des process financiers avec l'objectif de mettre en place un nouveau progiciel de gestion (ERP) en 2020
- La modification de l'allocation des ressources non affectées (RNA) (composées des dons et legs non affectés, des frais administratifs des bailleurs, des cotisations etc.) en incluant dans chaque dépôt de projet soumis aux bailleurs, des frais administratifs, des frais de coordination et des frais siège directement imputables au programme (salaires des responsables de desk, des référents médicaux etc.)
- La maîtrise des RH, au siège notamment.

Emplois du budget 2019

Les comparaisons ci-dessous s'effectuent entre le réalisé 2018 et le budget 2019.

Le budget 2019 prévoit une croissance de plus 13% en pourcentage et de 13M€ entre le réalisé 2018 (99M€) et le budget prévisionnel 2019 (112M€)

Le budget traduit la croissance des actions réalisées en France et à l'étranger.

Missions sociales :

Ainsi, le volume des missions sociales présenté au budget 2019 est-il de 94M€ (en croissance de 15M€ par rapport au réalisé 2018 qui s'élève à 79M€).

Le ratio des missions sociales par rapport au total des emplois ressort à 83,7% contre 81,1% au réalisé 2018.

Les opérations en France se développent et représentent un volume financier de 13,2M€ en 2019 contre 12,4M€ au réalisé 2018 (+6%).

Les opérations à l'international sont en augmentation significative par rapport au réalisé 2018 (+22%).

Frais de recherche de fonds :

Les frais de recherche de fonds passent de 12,9M€ au réalisé 2018 à 12,2M€ au budget 2019, en raison d'un travail sur l'optimisation de la marge nette de la collecte : un mix d'investissements a été validé pour 2019 (campagnes leads to call, poursuite de tests sur de nouveaux prestataires, baisse du budget sur la réactivation suite au RGPD et compte tenu des retours sur investissement de plus en plus faibles sur ce levier, recherche de leviers innovants sur 2019 etc.).

S'ils diminuent en valeur, les frais de recherche de fonds baissent également en pourcentage : 10,9% des emplois du budget 2019 contre 13,3% au réalisé 2018.

Frais de fonctionnement :

Les frais de fonctionnement croissent (6,1M€ au budget 2019 contre 5,4M€ au réalisé 2018). Leur poids cependant passe de 5,6% des emplois au réalisé 2018 à 5,5% au budget prévisionnel 2019.

Ressources du budget 2019

Les recettes issues de la générosité du public restent stables (46,5M€ au budget 2019 et au réalisé 2018). Les chiffres restent prudents sur la collecte France en raison du prélèvement à la source, de l'impact de la CSG sur les retraites. En

raison d'une redéfinition du contrat liant MdM-France et MdM-Allemagne, la collecte brute du réseau baisse en 2019 par rapport à 2018 mais est compensée par une augmentation des legs.

Les subventions publiques sont en forte progression entre le réalisé 2018 et le budget 2019 (61,3M€ au BP19 contre 46,1M€ au réalisé 2018), soit +33%.

Conclusion sur le budget 2019

Ce budget 2019, quasi à l'équilibre après prise en compte des réserves pour projets associatifs constituées lors des AG 2015, 2016 et 2017, traduit la stratégie de l'Association et sa volonté de

- Compenser la baisse des financements publics et privés en allouant davantage de dons aux opérations France
- Continuer la diversification des bailleurs pour garantir notre indépendance financière.
- Maintenir ses fonds propres et asseoir sa solidité financière au regard de l'importance de sa croissance globale.



SOIGNE
AUSSI
L'INJUSTICE

MÉDECINS DU MONDE

62, rue Marcadet 75018 Paris
Tél. 01 44 92 15 15
Fax. 01 44 92 99 99
medecinsdumonde.org